



# LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

On avait beau tambouriner à la vitre du Club Med de Montréal, hier, c'était en pure perte. Même l'agent de sécurité de la firme Secur s'y est cogné le nez. Et pour cause: l'entreprise touristique a annoncé à ses employés qu'elle ferait définitivement ses portes.

## Les dettes coulent le Club Med World

L'aventure montréalaise n'aura duré que 16 mois

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Inauguré en grande pompe il y a 16 mois, le Club Med World de Montréal a discrètement fermé ses portes hier après avoir englouti de 15 à 17 millions de dollars dans une aventure urbaine qui n'a jamais levé.

Les 130 employés du Club Med World ne sont pas surpris de leur

congédiement. La haute direction les avait convoqués un mois d'avance à une réunion tenue hier après-midi en présence de Serge Ravailhe, directeur général adjoint et numéro deux du Club Méditerranée.

Les employés étaient conscients du piètre état de santé du «centre de loisirs urbains», ouvert le 26 octobre 2001. La direction avait bien tenté de tuer la rumeur et de rassurer le personnel, affichant au ba-

billard toutes les activités à venir pour le mois de mars alors que d'habitude, «tout était planifié à la dernière minute», a raconté Véronique Carrier, l'une des employés remerciées hier. Cette planification trop parfaite avait quelque chose de louche.

Les craintes ont tourné à la certitude avec la visite de M. Ravailhe, qui a justifié la décision par les résultats «décevants» du Club Med

World de Montréal, un complexe récréotouristique assorti d'un restaurant, d'un bar et d'un cabaret. L'établissement a affiché des pertes d'exploitation de 8,4 millions en 2002, mais celles-ci étaient attribuées au lancement. L'année 2003 ne s'annonçait guère plus reluisante avec un déficit prévu d'au moins six millions.

VOIR PAGE A 8: DETTES

Plan triennal de la Régie de Montréal

## Le privé en renfort pour soulager les urgences

Des cliniques affiliées pourront effectuer des tests diagnostiques jusque-là confiés aux hôpitaux

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Pour réduire de 30 % le nombre de visites dans ses urgences bondées, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre veut confier par contrat à une trentaine de cliniques privées le soin de réaliser gratuitement des tests diagnostiques rapides et accessibles en tout temps pour la population montréalaise.

Tel est du moins l'un des éléments clés du nouveau plan triennal d'amélioration des services pour 2003-06, dévoilé hier par la Régie régionale de la santé de Montréal. Ce plan, qui fera l'objet d'une consultation publique dès la fin du mois, place

la réduction de l'engorgement dans les urgences et le renforcement de la première ligne au cœur de ses priorités.

Dans le but de réduire du tiers le nombre de visites dans ses urgences, la Régie entend mettre le pied sur des sentiers jusqu'ici inexplorés et exploiter l'idée de confier certains services à des cliniques médicales privées affiliées aux hôpitaux.

Le directeur de la Régie, David Levine, s'est dit convaincu hier que l'engorgement des urgences découle en partie de l'achalandage créé par les patients qui y sont référés pour subir toute une panoplie de tests inaccessibles gratuitement ailleurs.

VOIR PAGE A 8: PRIVÉ



David Levine

## Les patrons montent aux barricades

Rejet pur et simple du rapport Bernier sur la protection des travailleurs atypiques

JOSÉE BOILEAU  
LE DEVOIR

«On est en état de choc!», a lancé M<sup>r</sup> Guy Tremblay, de la Fédération des chambres de commerce du Québec. C'était la première intervention de la journée, et le ton était donné. Le monde patronal a clairement fait savoir hier, lors d'une rencontre convoquée par le ministre du Travail, Jean Rochon, son profond désaccord avec le rapport Bernier, qui porte sur la protection sociale des travailleurs atypiques.

«Jamais depuis l'adoption du Code du travail, en 1964, a-t-on été témoin d'un changement aussi profond dans la relation entre employeurs et employés», a ajouté M<sup>r</sup> Tremblay. «Nous considérons qu'il s'agit d'un ensemble de contraintes sans égal dans le monde», a quant à lui déclaré M<sup>r</sup> Jacques Archambault, représentant des agences de placement.

«On est victime de harcèlement psychologique», a renchéri avec ironie Gilles Taillon, du Conseil du patronat du Québec, en faisant valoir que M. Rochon avait déjà fait passer la réforme du Code du travail et celle de la Loi sur les normes du travail en dépit de l'opposition patronale. Le rapport Bernier est trop.

Ce rapport a été commandé par le ministre, il y a moins d'un an, à un groupe de travail présidé par Jean Bernier, professeur en relations industrielles à l'Université Laval.

VOIR PAGE A 8: PATRONS

### INDEX

Actualités..... A 2	Éditorial..... A 6
Annonces..... A 4	Idées..... A 7
Avis publics... B 4	Météo..... B 4
Bourse..... B 2	Monde..... A 5
Carrières..... B 5	Mots croisés... B 4
Culture..... B 8	Sports..... B 6
Économie..... B 1	Télévision..... B 7

## Staline, es-tu là?

Il y a cinquante ans aujourd'hui mourait le plus grand boucher de l'histoire

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Paris — Jean-Jacques Marie a bien rigolé le jour où il a lu sous la plume d'un éminent chercheur français que Saddam Hussein s'était découvert une vocation de dictateur en lisant les mémoires de Staline. L'affaire est d'autant plus cocasse que Staline n'a jamais écrit ses mémoires.

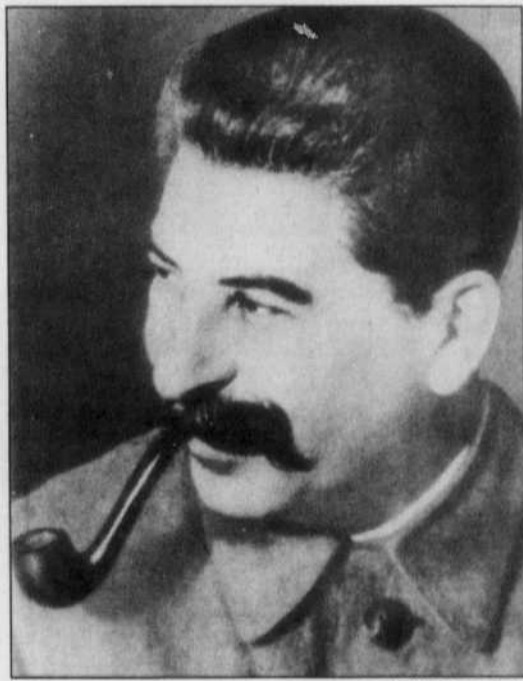
Au moment où on commémore le cinquantième anniversaire de la mort du «petit père des peuples», les historiens sont formels: ni Saddam Hussein ni aucun tyran contemporain n'arrive à la cheville du plus grand boucher de l'histoire humaine. On sait aujourd'hui avec certitude que même Hitler et l'inclassable Shoah n'ont pas tué autant de monde que Staline.

«Comparer Saddam Hussein à Staline revient à dire que tous les dictateurs sanguinaires se ressemblent», dit Jean-Jacques Marie, l'un des grands spécialistes français de l'URSS, qui vient de publier une des biographies les plus documentées sur le dictateur géorgien (Staline, Éditions Fayard). Tous les documents disponibles depuis l'effondrement de l'URSS permettent de parler d'une hécatombe sans précédent.

«Si on exclut les décès provoqués par les décisions suicidaires de Staline pendant la guerre, qu'on ne peut pas vraiment calculer, on doit parler d'environ 15 millions de victimes directes. C'est le plus grand boucher de l'histoire. Même si la Shoah sort de toute rationalité, Staline bat largement Hitler, et il a sévi plus longtemps que lui. Hitler a d'ailleurs tué beaucoup moins de communistes. De 1936 à 1938, Staline fait arrêter la moitié des membres du Parti bolchevique, presque un million de personnes. La moitié sera fusillée et l'autre mourra au Goulag.»

La grande famine de 1932-33, qui a suivi la collectivisation forcée, ne fera pas moins de sept millions de morts. «On collectivisait tout, y compris les bêtes des paysans, leurs clous, leurs faux. Cela a provoqué des insurrections partout. En janvier et février 1930, on compte 1300 insurrections. Tout cela débouche sur une famine qui fera quatre millions de morts en Ukraine, deux millions au Kazakhstan et un million en Sibérie. Pour s'assurer que les paysans n'en réchappent pas, Staline prend des mesures pour leur interdire de fuir vers le nord.»

A cela, il faut encore ajouter deux millions de pay-



ARCHIVES LE DEVOIR

Joseph Staline, pipe à la bouche et souriant, sur cette photo datée du 1<sup>er</sup> janvier 1935.

sans riches et moins riches (les koulaks), déportés dans des régions inhabitées. Un demi-million mourra de froid ou de faim. À partir de 1930, les déportations vers le Goulag de l'est et du nord de la Sibérie feront près de un million et demi de victimes. Pendant la guerre, 20 000 détenus du Goulag seront utilisés au front comme chair à canon ou comme fantasmas pour le déminage.

Jean-Jacques Marie estime aussi que Staline est directement responsable d'une partie des 30 millions de victimes de la guerre. «On ne peut pas dire combien, mais on sait qu'en interdisant aux soldats de reculer — ce qui est une aberration militaire —, Staline a livré des armées entières à la boucherie, comme à Kiev en 1941.»

Si l'antisémitisme n'a pas fleuri comme en Allemagne, ce ne fut peut-être qu'une question de temps, dit Jean-Jacques Marie. On sait que Staline a lancé une campagne antisémite qui a débouché, le 13 janvier 1953, sur la découverte du «complot des blouses blanches».

VOIR PAGE A 8: STALINE

## Bombardier rate ses cibles financières

Le bénéfice par action fondra de moitié, selon les prévisions

VALÉRIE DUFOUR  
LE DEVOIR

Prise dans la tempête qui secoue l'industrie aéronautique, Bombardier ratera, et de loin, les cibles financières qu'elle s'était fixées pour l'année financière 2002. À tel point qu'on prévoit que le bénéfice par action fondra de moitié.

«L'information que nous détenons maintenant justifie une publication immédiate de cet avis», a expliqué le président et chef de la direction de Bombardier, Paul Tellier. «Nous travaillons déjà à l'élaboration d'initiatives précises.»

L'entreprise a ainsi annoncé hier matin que les «cibles financières antérieurement communiquées par la société ne seront pas atteintes. [...] Compte tenu des résultats préliminaires, le bénéfice par action avant éléments spéciaux se situera entre 0,40 \$ et 0,45 \$, et les flux de trésorerie libres pour l'exercice seront légèrement supérieurs à 800 millions de dollars.»

VOIR PAGE A 8: BOMBARDIER

### ENVIRONNEMENT

## Vers une «crise mondiale de l'eau»

L'ONU estime que la pollution, la croissance démographique et les changements climatiques constituent les ingrédients d'une inévitable «crise mondiale de l'eau». Au rythme où vont les choses, le tiers de l'eau potable présentement disponible aux humains ne sera plus dans 20 ans, et ce, malgré les multiples conférences internationales et les promesses d'aide qui se sont multipliées depuis 25 ans. Au palmarès des quantités et de la qualité des eaux disponibles, le Canada se retrouve dans les deux pelotons de tête, un confort qui nous fait souvent oublier les autres...

À lire en page A 4

## • LES ACTUALITÉS •

EN BREF

**La nageuse, le drapeau et l'entraîneur**

(Le Devoir) — C'est aujourd'hui que sera déterminé le sort de l'entraîneur Dave Johnson, de Natation Canada, accusé d'avoir un comportement discriminatoire envers les athlètes francophones de son équipe. Le comité disciplinaire mis sur pied avant Noël par Natation Canada rendra publiques ses conclusions aujourd'hui. Un lien téléphonique sera disponible pour permettre à l'entraîneur de répliquer. M. Johnson avait fait les manchettes en décembre dernier pour avoir sévèrement critiqué une de ses athlètes québécoises, Jennifer Carroll, qui était montée sur le podium des Jeux du Commonwealth à Manchester avec un drapeau du Québec à la main. Le Bloc québécois avait soulevé le cas à la Chambre des communes. Ottawa

avait menacé de suspendre le financement de Natation Canada si aucune mesure disciplinaire n'était prise contre l'entraîneur.

**Bal de nuit**

(Le Devoir) — L'arrondissement Ville-Marie compte exercer un contrôle plus serré sur le nombre de discothèques sans alcool ouvertes toute la nuit, communément appelées *afterhours*. Hier soir, les élus ont déposé un avis de modification au règlement de zonage permettant la création d'une nouvelle catégorie d'établissements: les «salles de danse de fin de nuit». Les nouvelles dispositions stipulent que ces établissements ne seront autorisés que dans la rue Sainte-Catherine, que leur superficie ne devra pas dépasser les mille pieds carrés et que tout agrandissement des salles existantes sera interdit. De plus, le nombre de ces établissements sur le territoire sera limité à deux.

ÉDUCATION

**Décrochage: la France et le Québec parlent un même langage**

Deux systèmes d'éducation au passé différent, mais des réalités actuelles communes: la France et le Québec réfléchissent à des projets communs dans le secteur de la formation professionnelle, ce qui mène le ministre français de l'Éducation à observer nos pratiques.

MARIE-ANDRÉE  
CHOUINARD  
LE DEVOIR

Après des problèmes communs, des solutions communes? La France vient s'inspirer des expériences québécoises dans les centres de formation professionnelle pour contrer les statistiques désolantes de décrochage scolaire communes aux deux systèmes.

Le ministre français de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, Luc Ferry, était de passage au Québec ces derniers jours, notamment pour discuter «valorisation de la formation professionnelle» avec son ami et homologue du Québec, le ministre de l'Éducation Sylvain Simard.

«On a exactement les mêmes problèmes: d'abord de jeunes qui sortent sans diplôme et sans qualifications, ensuite de moule unique de nos matières générales, et aussi de valorisation de l'image et de la réalité de l'enseignement professionnel», a expliqué hier le ministre Ferry, en marge d'une table ronde à laquelle il participait avec Sylvain Simard sur le thème de la mondialisation et de l'éducation. «Je crois que ça vaut la peine qu'on échange l'un et l'autre avant de mettre en place une valorisation de l'enseignement professionnel, qui est une piste extrêmement intéressante.»

Le ministre-philosophe, auteur du récent essai *Qu'est-ce qu'une vie réussie?*, rendait la pareille à Sylvain Simard, qui lui a rendu visite au cours de la dernière année. Un saut dans un centre professionnel qué-



Michel Venne, chroniqueur au *Devoir*, Lise Bissonnette, p.-d.g de la Grande Bibliothèque du Québec, Luc Ferry, ministre français de l'Éducation nationale, et Sylvain Simard, ministre québécois de l'Éducation.

bécois — l'équivalent du lycée professionnel français — allait peut-être, hier après-midi, le renseigner sur des «dispositifs pédagogiques que je ne connais pas et qu'on pourrait peut-être importer chez nous».

Le gouvernement français a fait de la valorisation de la voie professionnelle l'un de ses principaux chantiers d'action en éducation, pour combattre le décrochage scolaire. Au Québec, le ministre Simard a rappelé que près de 28 % de nos jeunes n'étaient pas diplômés à 18 ans. Les deux ministres réfléchissent ensemble à l'élaboration de «projets novateurs» communs.

Luc Ferry croit que le passage vers des apprentissages plus orientés sur la pratique professionnelle permet de ramener vers des apprentissages généraux des gens qui ne s'y intéressaient plus du tout. «Certains vont accepter de revenir à l'enseignement général à cause de leur passage dans des lycées professionnels», a-t-il expliqué.

Le débat d'hier sur la mondialisation et l'éducation réunissait aussi,

en plus des deux ministres de l'Éducation, la présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque du Québec, Lise Bissonnette. Renouant avec d'anciennes habitudes d'éditorialiste, l'ancienne directrice du *Devoir* a supplié le ministre Simard de «réformer la réforme» actuelle de l'éducation avant son entrée au secondaire, critiquant au passage le fait que la définition des programmes y laisse entendre que «la culture se résume aux médias et à la consommation, et le projet de vie à l'entrepreneuriat».

«Je sais l'irritabilité de certaines personnes envers le concept de compétences, a rétorqué plus tard le ministre Simard, sans répondre directement à cet appel de réforme de la réforme. Je travaille pour que les programmes soient clairs, compréhensibles, et qu'il n'y ait pas de dérapage.»

«Surveillez bien le prochain budget, je pense que, pour les bibliothèques scolaires du Québec, il y aura une excellente nouvelle», a glissé M. Simard au passage, interrogé par le

public sur les livres à l'école. Rappelons que *Le Devoir* annonçait au début de février un investissement imminent de 100 millions de dollars en cinq ans pour regarnir les rayons des écoles et embaucher de nouvelles ressources.

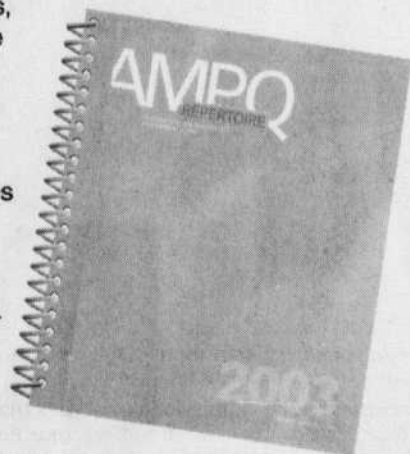
Quant au débat sur la mondialisation, il aura permis à Luc Ferry, organisateur d'un récent colloque en France sur l'ennui à l'école, d'affirmer qu'il y voyait notamment une «trahison de la démocratie». «La démocratie nous prometait que les peuples allaient pouvoir faire leur histoire, avoir une maîtrise de leur destin. Qu'est-il arrivé avec la mondialisation pour que cette promesse ait été trahie?»

«L'éducation est sans doute le secteur identitaire le plus fort pour une nation, a affirmé quant à lui M. Simard. Et si nous ne savons pas protéger ce secteur, nous allons sans doute vers une catastrophe.» Le ministre a toutefois rappelé les bienfaits de la mondialisation, qui a forcé le système «à se questionner sur son efficacité».

**LE RÉPERTOIRE DES RESSOURCES EN COMMUNICATION****L'Annuaire des Médias et de la Publicité au Québec**

Un outil indispensable pour trouver de nouveaux clients et fournisseurs

Considéré comme la bible du monde des communications par les acteurs de la scène québécoise, le Répertoire AMPQ est le fruit des 41 années d'expérience de l'agence de presse S.O.P. Média Services, entreprise familiale de Jacques et Luc Saumure, père et fils. Publié depuis maintenant neuf ans, ce répertoire regroupe les entreprises oeuvrant au Québec dans les domaines des communications, du multimédia, de l'imprimerie et des arts graphiques.

**Version mise à jour et enrichie**

L'édition 2003 s'est enrichie de plusieurs nouvelles inscriptions, ce qui porte à près de 5 500 le nombre d'entreprises qui y sont maintenant répertoriées. L'AMPQ 2003 est divisé en vingt sections, chacune précédée d'un index alphabétique. À la fin de l'ouvrage, on trouve également un index global de toutes les sections. Pour faciliter la consultation, on a placé, en début d'ouvrage, une carte de la province qui illustre le découpage régional de toutes les sections.

**Profil des lecteurs**

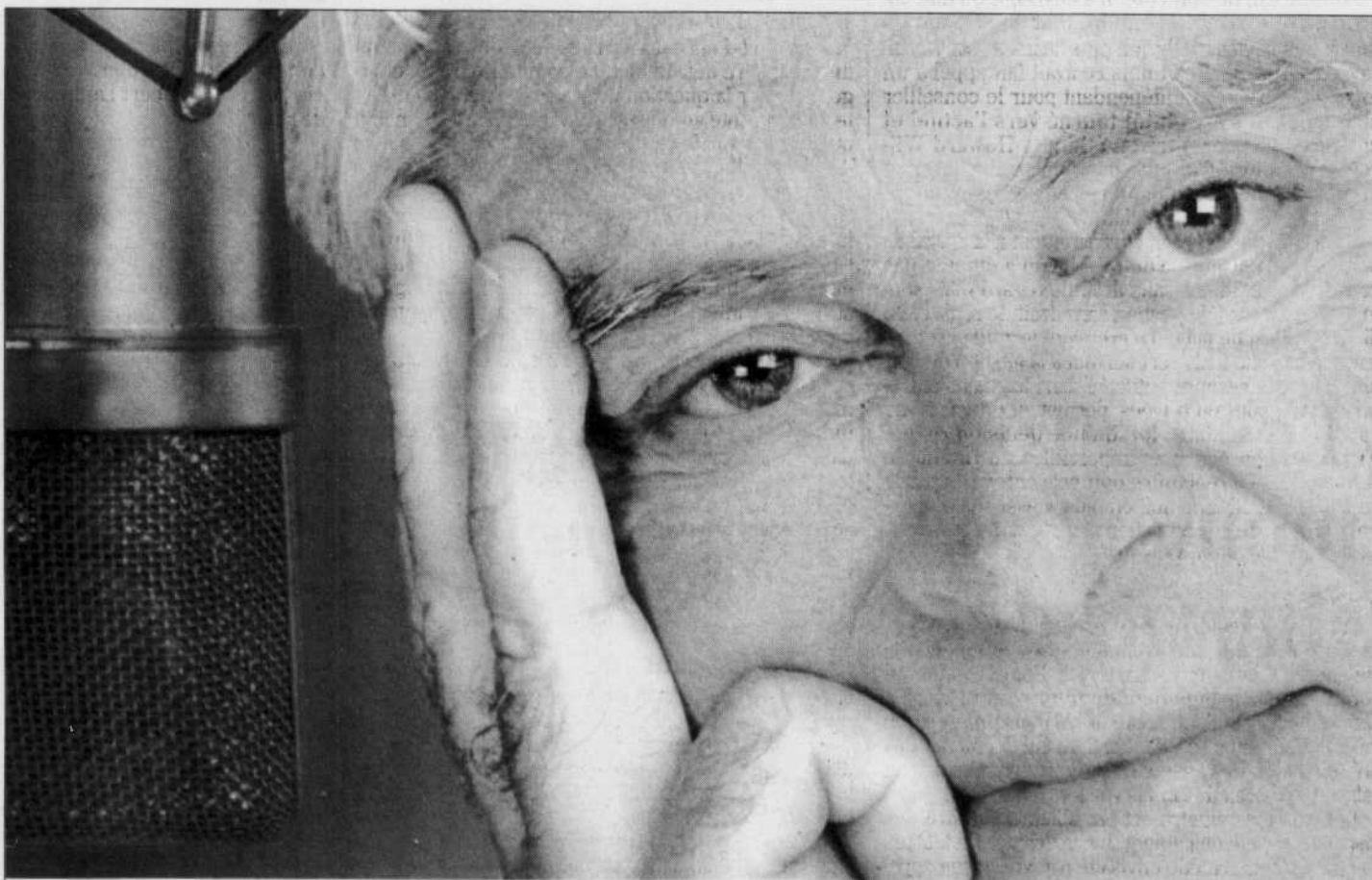
Bien entendu, les principaux utilisateurs de cet ouvrage sont les médias, les agences de publicité et le «top 1 000» des annonceurs majeurs du Québec. Le Répertoire AMPQ est aussi très prisé par les entreprises commerciales, les agences gouvernementales, les organismes publics et les étudiants. Sa popularité s'étend aussi à toute personne ou entreprise qui désire publier des documents de toute nature.

**L'AMPQ, c'est aussi un mensuel et un site**

Étant donné que le monde des communications est en constante évolution, l'agence S.O.P. Média Services publie aussi un magazine mensuel en couleur. Expédié gratuitement dix fois par année à plus de 8 500 entreprises, ce magazine renferme de brèves informations sur ce qui se passe dans le monde des communications au Québec. On y traite des plus récentes nominations, des acquisitions, des partenariats, des événements spéciaux, des nouvelles publications et même des contrats décrochés et des prix remportés par des entreprises québécoises. Le Magazine AMPQ produit aussi des dossiers à chacune de ses parutions sur des sujets connexes à la communication tels que : le multimédia, l'Internet, la presse imprimée, la radio, la télévision, les médias d'affichage, le marketing direct, les relations publiques, l'imprimerie...

Depuis maintenant neuf ans, l'AMPQ est aussi présent sur le réseau internet. Grâce à un outil de recherche à 10 champs, on peut trouver toutes les entreprises répertoriées dans la banque de données, et ce, tout à fait gratuitement. Une consultation du site, dont les coordonnées sont [www.ampq.com](http://www.ampq.com), vous donnera sûrement envie de vous procurer l'édition 2003 du répertoire, vendue pour la modique somme de 69,95 \$

SOP Média Services,  
4707, boul. Lévesque Est, Laval (Québec) H7C 2P4  
Tél. : (450) 664-7756 Téléc. : (450) 664-7940  
Courriel : [adm@ampq.com](mailto:adm@ampq.com)



SIMON

**DURIVAGE**

livre toute l'actualité.

**15h**

en semaine

Réalisation : Ginette Viens

[www.radio-canada.ca/montrealxpress](http://www.radio-canada.ca/montrealxpress)

**95.1** FM  
Première Chaîne  
Radio-Canada

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS



Manon Cornéliier

## À quoi renoncer?

Paul Martin a été rattrapé la semaine dernière par une question qu'il espérait bien éviter. Que faire de son empire maritime advenant son élection à la tête du Parti libéral du Canada et, par ricochet, du pays? Sa situation est unique. Le conservateur R. B. Bennett, un homme d'affaires actif dans le secteur forestier, a bien été premier ministre de 1930 à 1935, mais jamais le Canada n'a été gouverné par le propriétaire d'une multinationale familiale.

Dans une entrevue au *National Post* en fin de semaine, Paul Martin parlait de son entreprise maritime comme d'un rêve d'enfance, qu'il souhaite léguer à ses enfants et surtout ne pas voir tomber entre des mains étrangères. Jamais il n'a cru, en se lançant en politique, qu'il devrait y renoncer. «Si vous m'aviez demandé en 1988 si j'étais prêt à mettre fin à ce rêve pour faire le saut en politique, j'aurais répondu non», a-t-il dit.

M. Martin confond deux choses: entrer en politique et devenir premier ministre. La preuve que personne ne lui demandait d'abandonner ses rêves pour poursuivre une carrière politique? Il est toujours propriétaire du Groupe CSL après presque 15 années passées à la Chambre des communes, dont neuf sur les banquettes ministérielles.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir s'il peut se permettre la même chose une fois élu premier ministre. Ou, en d'autres mots, si l'accès au poste de premier ministre exige un plus grand renoncement.

Aux États-Unis, avant de prendre la direction de leur pays, le président George W. Bush et le vice-président Dick Cheney se sont défaits de leurs principaux éléments d'actif, et ce, même s'ils n'y étaient pas formellement obligés. Les membres du cabinet américain, par contre, peuvent être forcés de vendre certains de leurs actifs, ce qui n'a pas pour autant découragé plusieurs gens d'affaires d'y servir.

M. Martin, de son côté, n'a envisagé qu'une solution: conserver son empire tout en se soumettant à des règles d'éthique plus strictes. On y croit davantage si l'ex-ministre avait fait appel à un expert extérieur et indépendant pour le conseiller à ce sujet. Il s'est plutôt tourné vers l'actuel et controversé conseiller en éthique, Howard Wilson, c'est-à-dire la même personne qui a autorisé presque toutes les rencontres entre l'ex-ministre des Finances et son fiduciaire.

Ceci était possible car, contrairement à la croyance populaire, l'entreprise de M. Martin a été non pas confiée à une fiducie sans droit de regard mais soumise à un accord de gestion sans droit de regard. La distinction est de taille. La première formule est totalement étanche mais sert surtout à la gestion de portefeuilles. La seconde, utilisée dans les cas d'entreprises familiales ou privées, permet au fiduciaire de consulter le ministre lorsqu'une décision risque d'avoir des conséquences importantes sur l'avenir de l'entreprise. La rencontre doit être autorisée par le conseiller en éthique qui, en plus, y assiste. M. Martin a profité de ces entretiens «à plusieurs reprises», au dire même de M. Wilson.

En plus de resserrer ce cadre, Paul Martin compte se récuser dès que le cabinet discutera d'un dossier pouvant affecter ses intérêts. Pour le guider, il comptera sur le jugement du futur commissaire à l'éthique indépendant, poste prévu dans un projet de loi actuellement à l'étude. Un tiers qui déciderait des présences ou des absences du premier ministre au cabinet, ce serait du jamais vu.

Le premier ministre est par ailleurs l'arbitre des disputes au sein du cabinet. Il a le dernier mot. Dans ce contexte, le remède envisagé par M. Martin apparaît problématique, d'autant plus que son entreprise est colossale. La liste des dossiers qui conduiraient à son absence risquerait d'être longue. Transports, politique des chantiers maritimes, fiscalité pour l'industrie maritime, politique à l'égard des paradis fiscaux, politique pour le secteur de l'acier, réglementation environnementale... Et il ne s'agit que des domaines les plus évidents.

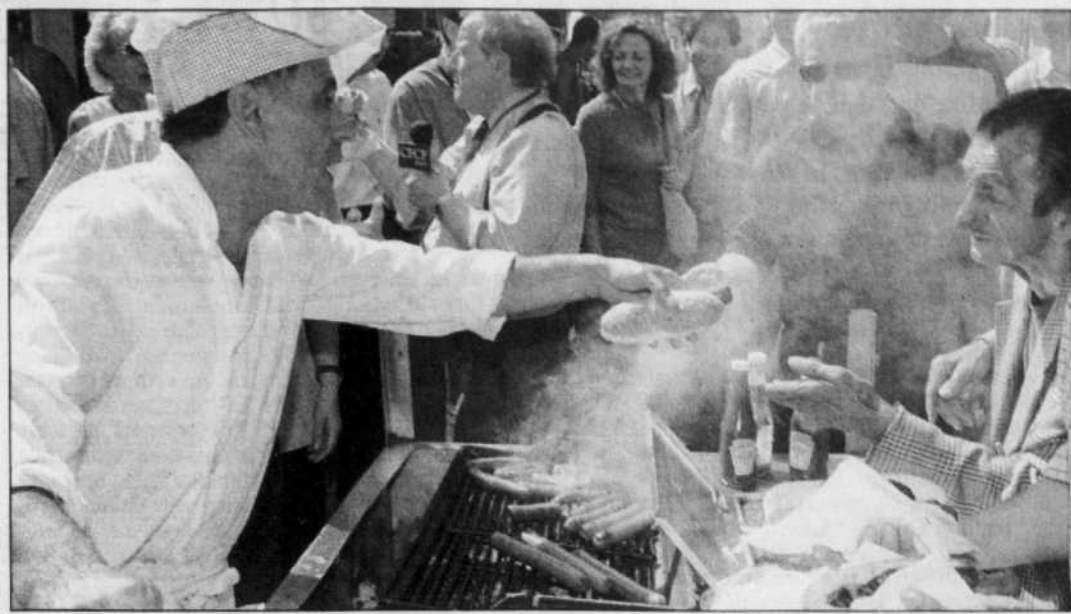
Ce serait difficilement tenable, en plus d'être invérifiable. La teneur des discussions au cabinet fait l'objet du secret absolu pendant au moins 15 ans. Le même secret entoure la liste des participants aux discussions. Notre seule assurance sera la bonne foi de Paul Martin et son bilan des dernières années en matière d'éthique. Certains croient aussi que la visibilité de son entreprise agira comme un frein. Mais la confiance et la transparence peuvent-elles suffire? On peut en douter. Les apparences joueront presque toujours contre lui. Doutes et questions surgiront chaque fois que le cabinet annoncera une décision dans un des secteurs cités ci-dessus.

Et que dire de l'embarras dont le premier ministre pourrait souffrir? Jean Chrétien a été pris à partie pour la vente d'un simple terrain de golf et cela a affecté les travaux parlementaires pendant des jours.

La loupe sous laquelle vit un premier ministre est très puissante. On pourrait dire la même chose d'un aspirant premier ministre. Paul Martin n'est que candidat et, depuis quelque temps, plus une seule histoire touchant CSL ne passe inaperçue. Hier encore, on apprenait que des accusations pourraient être portées contre CSL pour le déstagement de sédiments près d'une aire de pêche aux saumons en Colombie-Britannique.

Plusieurs, y compris tous les partis d'opposition, estiment que Paul Martin doit choisir entre ses deux rêves. Le principal intéressé, lui, croit pouvoir les réaliser en même temps. Le choix qu'on veut le mener à faire est difficile et même déchirant, on en convient, mais l'option que préfère Paul Martin s'avère la plus dangereuse, celle qui recèle le plus grand nombre de pièges.

mccorneliier@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Moins de gens en mangent parce que moins de gens en voient

Ce n'est pas encore l'été prochain que les vendeurs ambulants de hot-dogs feront leur apparition au centre-ville de Montréal

Depuis une quinzaine d'années, des citoyens tentent de faire annuler un vieux règlement municipal interdisant la vente d'aliments dans les rues de Montréal. Avec la création de la nouvelle ville, qui confère aux arrondissements le droit de légiférer en la matière, ils croyaient bien parvenir à leurs fins. Ils se sont heurtés à un mur.

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Ceux qui caressaient l'espoir de vendre un jour des hot-dogs dans les rues de Montréal ont subi une première défaite hier. Le comité de travail chargé d'étudier la question vient de recommander d'interdire la vente ambulante d'aliments sur le domaine public pour tout le territoire du centre-ville et les élus de l'arrondissement Ville-Marie comptent bien suivre ce conseil.

Au terme de consultations publiques, le comité mandaté par l'arrondissement a rejeté l'un après l'autre les arguments présentés par les promoteurs et conclu que la vente ambulante de hot-dogs et autres produits alimentaires n'est pas souhaitable dans le centre-ville, ni ailleurs à Montréal.

Selon Pierre Legros, qui a présidé les travaux du comité, Montréal compte suffisamment d'établissements de restauration rapide pour répondre à la demande. De plus, explique-t-il, l'expérience vécue dans d'autres villes nord-américaines démontre que le contrôle des activités illégales entourant la vente d'aliments est une tâche ardue, des vendeurs de tout acabit ayant l'habitude de «s'agglutiner» autour des commerçants détenant un permis. M. Legros ne voit pas l'avantage qu'aurait la Ville de s'embarrasser d'un tel problème, d'autant plus qu'il lui faudrait consacrer des sommes importantes au contrôle de ces activités. «On ne voit pas comment ça servirait l'intérêt public de privatiser certains bouts de rue en vendant des aliments et comment ça pourrait améliorer l'attrait touristique de Montréal», résume-t-il.

Le comité recommande donc aux élus de l'arrondissement d'adopter un règlement qui interdirait toute forme de vente ambulante d'aliments dans l'arrondissement, sauf dans les cas exceptionnels.

En contrepartie, il propose l'aménagement de «kiosques multifonctionnels permanents» dans quatre espaces publics, soit la place Émile-Gamelin, la squa-

re Viger, la place du Canada et le parc Jeanne-Mance. «On croit qu'il faut animer ces espaces publics et les redonner aux citoyens», dit-il, en précisant que ces lieux pourraient accueillir des activités culturelles. Mais pas question d'y permettre la vente de hot-dogs; le comité prône plutôt des «aliments sains et de qualité». La Corporation de gestion des marchés publics de Montréal (CGMPM) pourrait se charger de l'exploitation de ces kiosques, suggère-t-il.

Les deux conseillers de Vision Montréal siégeant au conseil d'arrondissement ont accueilli favorablement le rapport du comité et comptent bien donner suite aux principales recommandations soumise. «Les commissaires ont fait la preuve que nos rues et nos trottoirs étaient déjà très occupés par du mobilier urbain et qu'il n'y a pas d'espace pour ajouter des unités mobiles qui, de toute manière, ne serviraient pas l'intérêt public et n'amélioreraient pas la qualité de vie», convient Robert Laramée, conseiller municipal de Saint-Jacques.

L'arrondissement entend également serrer la vis aux vendeurs de crème glacée ambulants et promet de consacrer davantage de ressources financières au contrôle de ces activités illégales.

## Déception

La défaite est amère pour ceux qui rêvaient de voir des cantines aux quatre coins du centre-ville. «Je suis un peu déconcerté et décontenancé», reconnaît Louis-Raymond Maranda, qui ne s'attendait pas à un tel dénouement. En décembre dernier, il avait fondé l'Association des promoteurs et propriétaires de voitures de hot-dogs et avait soumis, à l'occasion des consultations publiques, une proposition encadrant de façon stricte la vente ambulante d'aliments: «Je croyais avoir réuni des conditions gagnantes. J'ai l'impression d'avoir été écouté mais pas entendu.» Il n'entend pas en rester là et envisage maintenant de s'adresser aux tribunaux pour obliger la Ville à réviser aux oubliettes la vieille interdiction.

Amhed Trabelsi, qui avait déféré le règlement municipal le 30 août dernier en vendant ses merguez au square Phillips, ne se faisait aucune illusion sur l'issue du débat, convaincu que les dés étaient pipés. «Ça fait treize ans que je me bats pour ça et trois maires sont passés. Le résultat est toujours le même», a-t-il indiqué hier. Pendant ce temps, déplore-t-il, un vendeur de marrons exploite depuis des mois son commerce en plein air au square Phillips sans se faire importuner par les autorités. M. Trabelsi trouve injuste que, sous prétexte qu'il a le feu vert de la CGMPM, ce marchand puisse bénéficier d'un privilège refusé à d'autres.

## Mont-Orford: un développement récréotouristique à l'étude

TOMMY CHOUINARD  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Québec démontre une certaine ouverture au projet de construction de condos et d'aménagement d'un terrain de golf de 18 trous au parc national du Mont-Orford, en Estrie, mais il réclame plus d'information du promoteur Intermont, entre autres sur le respect du patrimoine naturel, pour donner le feu vert ou mettre un frein à ce projet récréotouristique évalué à quelque 250 millions de dollars.

«On n'exprime pas une fermeture au projet. On ne donne pas le feu vert non plus. C'est qu'on n'a pas toute l'information nécessaire pour prendre une décision définitive», a affirmé hier le ministre responsable de la Faune et des Parcs, Richard Legrand, lors d'un entretien téléphonique au *Devoir*. Le ministre a rendu public le rapport de la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) sur les audiences publiques tenues en décembre à Magog sur le projet d'Intermont. La FAPAQ croit le projet «acceptable» mais estime qu'une évaluation environnementale devrait précéder chaque initiative projetée par la compagnie.

Intermont, propriétaire du centre de ski et du club de golf du Mont-Orford depuis l'été 2000, souhaite construire 1000 unités de condo, un deuxième club de golf de 18 trous ainsi qu'un restaurant au sommet de la montagne. Québec lui accorderait des terrains convoités pour mener à bien son projet mais, en échange, il recevrait de la compagnie un espace de 2,5 km<sup>2</sup>, ce qui agrandirait de 4 % la

superficie du parc, qui fait actuellement 58,4 km<sup>2</sup>. «Le rapport aurait pu dire que le projet n'est pas bon et qu'on ferme les livres. Il dit plutôt qu'il peut être bon d'un point de vue économique et écologique mais qu'il y a beaucoup de questions soulevées», a souligné M. Legrand.

La FAPAQ impose en effet cinq conditions dites «contraignantes» à la compagnie pour que son projet aille de l'avant. Intermont doit déposer un plan de développement détaillé pour l'ensemble de son projet récréotouristique, un plan de financement, une garantie de protection du patrimoine naturel et paysager ainsi que la création d'un comité-conseil regroupant les organismes régionaux concernés. «On veut baliser de façon serrée les prochaines étapes qui doivent être suivies par le promoteur pour dire si, oui ou non, ce projet-là est faisable. Pour que le gouvernement puisse prendre une décision au conseil des ministres, on a besoin de réponses aux questions soulevées par le rapport», a indiqué le ministre. De plus, Intermont doit assurer une meilleure équité dans l'échange de terrains. La FAPAQ estime que Québec est actuellement perdant dans ce troc, un désavantage évalué à 300 000 \$.

Lors des audiences publiques, les organismes de développement économique et touristique de la région s'étaient montrés en faveur du projet pour relancer le centre de ski tandis que des regroupement de citoyens, dont Les Amis du parc national du Mont-Orford, avaient soulevé des inquiétudes en ce qui concerne la préservation du patrimoine naturel que la montagne constitue.

Grève des employés de soutien de l'Université de Montréal

Le CHU des animaux ferme ses portes  
Un cheval est mort dans la foulée du conflit de travailMARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Qui interviendra pour permettre au Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) de Saint-Hyacinthe de reprendre l'admission des animaux malades? L'Université de Montréal et son syndicat des employés de soutien n'ont pas réussi hier à convenir de mesures spéciales pour rouvrir le seul hôpital vétérinaire de la province, dont la fermeture a déjà provoqué le décès d'un cheval.

La grève du Syndicat des employés de soutien de l'Université de Montréal (SCFP) touche quelque 180 personnes à la faculté de médecine vétérinaire, qui admet chaque jour entre 10 et 15 animaux malades. L'hôpital vétérinaire de Saint-Hyacinthe est le seul à offrir des soins spécialisés pour chevaux et bovins et sa fermeture met la direction devant une impasse inédite: la loi des services essentiels ne s'appliquant pas puisqu'il s'agit d'animaux et non d'êtres humains, qui peut intervenir pour forcer la réouverture de l'hôpital?

«Il est clair que c'est un problème qui dépasse les compétences de l'université», a expliqué hier le directeur des communications de l'Université de Montréal, Bernard Motulsky. «Nous allons voir en effet comment le gouvernement peut intervenir.»

Les 2000 employés de soutien de l'UdeM sont en grève depuis vendredi dernier. Si la négociation de la convention collective a donné lieu à une entente de principe autour de l'équité salariale, les membres n'en ont pas voulu, votant jeudi à 60 % en faveur d'une grève générale.

En pleine semaine de relâche, l'université voit donc plusieurs de ses services affectés, comme les bibliothèques par exemple, dont les heures d'ouverture sont considérablement réduites. Mais c'est à l'hôpital vétérinaire, où les soins aux animaux requièrent les services de techniciens et de préposés, que la grève a connu ses répercussions les plus graves.

Une tentative de médiation entre la direction et le syndicat, autour de la question spécifique de l'hôpital vétérinaire, a échoué hier. «Ils ont refusé la demande de mesures essentielles que nous avions mis en avant», explique le Dr Roy. L'établissement demandait le retour au travail de certains employés pour assurer le minimum de services et permettre de nouveau les admissions d'animaux malades.

«La direction a refusé notre proposition de déroger au Code du travail, en permettant que les 20 cadres de l'école et la centaine de professeurs vétérinaires fassent notre travail», explique à son tour Michel Ducharme, président de la section locale du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Le syndicat, préoccupé par les soins donnés aux animaux, affirme que les demandes de la direction étaient «multiples et disparates»; il a donc plutôt proposé de déroger au Code du travail.

Impasse? L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a sonné l'alarme hier, jugeant qu'«aucun motif ne justifie que l'on ne puisse prendre des mesures d'urgence pour prévenir la mort d'animaux qui, dans d'autres circonstances, auraient survécu». L'ordre réagissait au décès de ce cheval, euthanasié vendredi faute de services adéquats.

«Plusieurs organismes ont été saisis et ont fait savoir leur mécontentement», explique Bernard Motulsky, de l'UdeM. Les ministères de l'Éducation, de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce pourraient avoir à s'en mêler cette semaine, poursuit-il.

EN BREF

## Au tour de la prostitution

(PC) — Après les débats sur les lois entourant les drogues illicites, voilà qu'un comité parlementaire étudiera les lois encadrant la prostitution et tentera de déterminer les conséquences de ces lois sur le quotidien des travailleurs du sexe. L'initiative vient d'une députée néo-démocrate de la Colombie-Britannique. À l'unanimité, les cinq partis ont décidé qu'il fallait débattre de la question en comité.



RAPPEL

Rappel des flasques contenues dans l'emballage cadeau de rhum Appleton

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC (SAQ) avise sa clientèle de cesser immédiatement l'utilisation des flasques achetées dans un emballage cadeau de rhum de marque Appleton. Ces flasques sont rappelées parce qu'elles peuvent libérer du plomb.

Les produits rappelés sont les suivants :

- 1) Flasque contenue dans l'emballage cadeau de rhum Appleton contenant une bouteille de rhum de 375 ml, une flasque métallique et un sous-verre. Cette flasque porte l'identification stainless steel 6 onces en dessous et est recouverte de cuir beige où il est indiqué Appleton Estate rhum Jamaica.
- 2) Flasque contenue dans l'emballage cadeau de rhum Appleton contenant une bouteille de rhum de 375 ml, une flasque métallique et un verre à shooter. Cette flasque porte l'identification stainless steel format 6 onces et est recouverte d'une cuirrette de couleur bourgogne avec un écusson de métal argent où il est indiqué Appleton estate 250 years celebrating.

Le code du produit apparaissant sur l'emballage est le 532044.

Les consommateurs sont invités à retourner le produit à la succursale de la SAQ de leur choix pour obtenir un remboursement.

La clientèle qui désire obtenir des détails additionnels est invitée à communiquer avec notre service aux consommateurs :

Par téléphone  
Montréal :  
(514) 873-2020  
Ailleurs au Québec :  
1 866 873-2020  
ou par courrier électronique info@saq.com

LES ACTUALITÉS

Vers une crise mondiale de l'eau
Jusqu'à sept milliards d'humains manqueront d'eau dans moins de 50 ans, selon l'ONU

Six nouvelles réserves de biodiversité seront créées
Le Québec protège 5% de son territoire

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Avec l'annonce hier de la création prochaine de six nouvelles réserves de biodiversité et d'une nouvelle réserve aquatique couvrant 3200 kilomètres carrés, le Québec protège maintenant 5,3% de son territoire total.

En désignant les nouvelles aires protégées, le ministre de l'Environnement et de l'Eau, André Boisclair, a tout particulièrement noté le fait que le Québec, en neuf mois, a presque doublé la superficie de ses territoires soustraits au développement lourd comme la foresterie, l'activité minière et les développements hydro-électriques en vue d'atteindre l'objectif de protection de 8% de la province d'ici 2005.

Tous les territoires protégés divulgués hier se retrouvent dans les régions de l'Abitibi et de la Baie-James. Il s'agit des nouvelles réserves de biodiversité de la baie de Boastwain, de la péninsule du Ministikawatin, de la plaine de Missisicabi, des collines de Muskouchi, des lacs Vaudray et Joannès, du lac Sabourin ainsi que de la réserve aquatique de la rivière Harricana Nord.

La protection des lacs Vaudray et Joannès était déjà évoquée dans le film L'Erreur boréale, coréalisé par le chanteur Richard Desjardins, dont la famille habite le secteur depuis longtemps. La protection du lac Sabourin et de la région limitrophe est revendiquée par les écologistes du Nord-Ouest et par plusieurs biologistes de renom car on y trouve le dernier troupeau de caribous des forêts de l'ouest du Québec.

La forêt de Kanasuta, d'intérêt majeur pour des raisons archéologiques et biologiques, ne fait pas partie des territoires protégés annoncés hier. L'Action boréale, le groupe écologiste piloté par Richard Desjardins, réclame aussi sa protection. Le prochain disque du chanteur, prévu pour l'automne prochain, portera d'ailleurs le nom de Kanasuta, qui signifie, en langue autochtone, «là où les diables vont danser».

Le ministre Boisclair a précisé à ce sujet dans le cadre d'un entretien téléphonique hier qu'il projette toujours de protéger ce lieu. Cependant, a-t-il dit, si l'analyse des droits forestiers existants est terminée, il reste aux techniciens du ministère à clarifier les titres miniers, ce qui devrait être conclu au cours des prochains mois. «Même si je ne suis pas toujours d'accord avec l'Action boréale, a ajouté André Boisclair, il y a souvent beaucoup de pertinence dans leurs propos et de qualité dans leurs positions.»

D'autre part, le ministre a voulu se faire rassurant à ceux qui pensent qu'une nouvelle réserve à Kanasuta constitue un frein au développement minier. «Ce statut de protection, a-t-il dit, n'est pas nécessairement incompatible avec la possibilité d'y faire de l'exploration minière» par les détenteurs de droits actuels mais avec des conditions d'exploitation précises et des modalités de rétrocession à court terme.

La pollution de l'eau, conjuguée à la croissance démographique et aux changements climatiques, est en train de susciter une véritable «crise mondiale de l'eau» qui fait déjà sept millions de morts par année.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

L'«inertie» de la classe politique internationale pour ce qui est du sort des ressources en eau est en train de précipiter la planète dans une «crise de l'eau sans précédent» dans l'histoire humaine.

C'est ce qu'affirme un rapport établi conjointement par 23 agences onusiennes, qui sera rendu public ce matin à Tokyo et à Paris, et dont les conclusions vont alimenter les travaux du Forum mondial de l'eau, qui se déroulera à Kyoto du 16 au 23 mars.

Selon ce rapport, la croissance démographique, la pollution et les changements climatiques vont augmenter «le déficit en eau par tête dans de nombreux endroits du monde en développement», principalement en Asie et en Afrique. Ce déficit résultera d'une demande en croissance folle pour l'eau alors qu'on assistera à une diminution d'ici 20 ans d'un tiers en moyenne des réserves d'eau disponibles par personne sur la planète.

Vers 2050, prévoit le rapport de l'ONU, entre deux et sept milliards d'humains répartis dans 48 pays, selon l'évolution de la population mondiale, feront face à une pénurie d'eau chronique. Les changements climatiques seront responsables de 20% de la réduction de l'eau disponible. Pendant que certaines régions, y compris des régions tropicales et subtropicales, seront confrontées à des sécheresses de plus en plus critiques, les pluies risquent de se concentrer dans un certain nombre de zones humides. La rareté croissante de l'eau dans plusieurs régions du globe va aggraver leur contamination et hausser leur température, un vecteur idéal pour la prolifération des pollutions bactériennes et virales.

La pollution des eaux atteint déjà, selon le rapport de l'ONU, des sommets invraisemblables dans certaines régions. Environ deux millions de tonnes de déchets, précise le rapport, sont présentement versés chaque jour dans les fleuves et cours d'eau de la planète. En moyenne, un litre d'eau usée contamine huit litres d'eau douce. Globalement, il y aurait 12 000 kilomètres «cubes» d'eau polluée dans le monde, soit plus que les eaux conjuguées des dix plus grands bassins fluviaux connus. Au rythme où cette pollution augmente, c'est 18 000 km cubes d'eau douce que perdra la planète d'ici 2050, soit neuf fois toute l'eau utilisée par l'activité la plus consommatrice d'eau sur la planète, soit l'irrigation à des fins agricoles. Cette seule activité accapare actuellement 70% de l'eau douce consommée par les humains.

Dans une entrevue accordée au Devoir, Gordon Young, le responsable du programme onusien d'évaluation des ressources mondiales en eau, expliquait à quel point «l'inertie politique» des grands pays riches et l'inconscience de plusieurs pays en voie de développement aggravent déjà la situation des plus démunis.

Des dizaines de pays se sont engagés, lors de la conférence de Johannesburg sur le développement durable en septembre dernier, à se partager les 19 milliards jugés nécessaires annuellement pour répondre aux besoins d'ici 2015 de la moitié des 2,3 milliards d'humains privés d'assainissement et des 1,4 milliard sans eau potable.

«L'argent promis n'est pas là, déclare Gordon Young, car nous n'avons présentement que sept milliards. En gros, nous pouvons répondre au tiers des besoins ciblés. Pour y arriver, il nous faut donner de l'eau potable à 270 000 nouveaux humains chaque jour d'ici 2015 et des services d'assainissement à 340 000 autres. Or nous n'équipons pas plus de 100 000 personnes par jour présentement. Les 12 milliards qui nous manquent par année équivalent à ce que l'Amérique du Nord dépense en un an pour nourrir ses chats et ses chiens domestiques!»

Selon le rapport de M. Young, les Nord-Américains et les Japonais consomment en zone résidentielle 600 litres d'eau par jour, comparativement à 300 litres en Europe. En Afrique subsaharienne, la moyenne est de 10 à 20 litres par jour... La moyenne mondiale est de 137 litres par jour ou de 600 mètres cubes par humain. Présentement, les pénuries d'eau affectent 250 millions de personnes, réparties dans 26 pays.

D'autre part, le rapport sur cette crise mondiale annoncée dresse un palmarès des pays bien et mal nantis en eau ainsi que des réserves d'eau en mauvais ou en bon état.

En tête des pays les plus démunis vient le riche Koweït, dont les réserves sont tout simplement nulles ou presque avec 10 m³ par habitant. Suivent la bande de Gaza (52 m³), les Emirats arabes unis (58 m³), les Bahamas (66 m³), le Qatar (94 m³), les Maldives (103 m³), la Jamahiriya arabe libyenne (113 m³), l'Arabie Saoudite (118 m³), Malte (129 m³) et Singapour (149 m³).

À l'inverse (et sans tenir compte du Groenland et de l'Alaska), viennent en tête des pays les mieux nantis l'Islande (609 319 m³ par habitant), la Guyane, le Suriname, le Congo, la Papouasie, le Gabon, la Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, le Canada (94 353 m³ par personne) et la Nouvelle-Zélande.

Pour ce qui est de la qualité des eaux, le dernier rang des pays échoit à la Belgique (pollution des eaux souterraines, forte pollution industrielle et mauvais traitement des eaux usées), précédée, en remontant le palmarès, par le Maroc, l'Inde, la Jordanie, le Soudan, le Niger, le Burkina Faso, le Burundi, la République centrafricaine et le Rwanda.

Les dix meilleures places au palmarès de la qualité reviennent à la Finlande, au Canada, à la Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, au Japon, à la Norvège, à la Russie, à la République de Corée, à la Suède et à la France.

L'Iroquois repart en direction de la mer d'Oman

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le destroyer canadien HMCS Iroquois, qui avait dû rebrousser chemin la semaine dernière après qu'un hélicoptère se fut écrasé sur son pont, repartira ce matin vers la mer d'Oman pour aller prêter main-forte à la lutte internationale contre le terrorisme.

Les dommages causés au navire étaient mineurs, a expliqué le porte-parole des Forces maritimes de l'Atlantique, Mike Bonin. Des chandeliers — les tiges de métal qui retiennent les filets de sécurité sur les côtés du navire — ont été abattus, une échelle et un haut-parleur ont été brisés. Le destroyer est reve-

nu à Halifax samedi, et il n'aura fallu que trois jours pour réparer le tout.

Le destroyer repartira toutefois sans hélicoptère Sea King, sa «deuxième paire d'yeux», qui permet de faire de la reconnaissance. Celui qui s'est écrasé fait l'objet d'une inspection qui pourrait durer de six à douze mois afin de déterminer les causes de l'écrasement. C'est au terme de l'enquête qu'on décidera si l'appareil doit être remis en état ou envoyé à la casse.

Le Canada dispose de 28 hélicoptères Sea King, un de moins depuis l'accident. Pourtant, puisque deux appareils sont déjà déployés en mer d'Oman (un sur chacune des frégates sur les lieux) et qu'un troisième s'apprette à prendre la relève, aucun appa-

reil n'était disponible pour équiper l'Iroquois, les autres servant à l'entraînement en sol canadien.

Les hélicoptères doivent faire l'objet de vérifications qui peuvent durer six mois avant d'être déployés de manière à garantir une capacité de 600 heures de vol, a expliqué un autre porte-parole, Jason Proulx. Aucun n'en avait la possibilité, a dit ce dernier.

Cela n'est pas grave pour autant, a soutenu M. Proulx. L'Iroquois partira avec la frégate Fredericton qui, elle, sera équipée d'un Sea King. Une fois sur le théâtre des opérations, les huit navires étrangers qui seront sous commandement canadien mettront leurs hélicoptères à la disposition de l'équipage canadien.

LES PETITES ANNONCES

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 299
MARCHANDISES
400 • 499
OFFRES D'EMPLOI
500 • 599
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699
VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

508 SERVICES FINANCIERS
PROBLÈMES RÉSOLUS
529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
530 COURS

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION
575 DÉMÉNAGEMENTS
G. JODOIN TRANSPORT INC.

DÉCÈS
BÉRIQUE, PIERRE (1910-2003)

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
A ROSEMONT, duplex (poss. 3 revenus), parc, facilités, stat., bien entretenu, bois franc, armatures chêne, 2e et s-sol rénovés. 325 000 \$. (514) 945-3933

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
MONTREAL-NORD, Impeccable 41/2 planchers flottants, stat. Immeuble calme. Réf. 514-389-9965

176 CHALETS À LOUER
JULIETTE (Près de) 1130 de Montréal, domaine privé, style auberge de luxe, maison toute équipée, 12 c.c., s.d.b. privées, foyer, piano.

307 LIVRES ET DISQUES
BONHEUR D'OCCASION
BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)
445 GARDERIES, GARDIENNES

508 SERVICES FINANCIERS
PROBLÈMES RÉSOLUS
529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
530 COURS

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION
575 DÉMÉNAGEMENTS
G. JODOIN TRANSPORT INC.

DÉCÈS
BÉRIQUE, PIERRE (1910-2003)

CONDO RECHERCHÉ SUD-OUEST (marché Actwater)
Au plus tard 1er juillet, désire acheter maximum 1000 p.c., si possible aires ouvertes. (514) 527-3898

163 OFFRE À PARTAGER
Condo de luxe, Ste-Foy, meublé, ti incl. Préférence professionnelle en voyage Qué. quelques ps/sem. Poss. stat. 600\$/m. 450-650-0495

BIENVENUE CHEZ ZOÉ
Aimez-vous les chats? Séjournez Chez Zoé, gîte sis en plein Plateau Mont-Royal. On vous y offre un hébergement personnalisé (vous êtes le seul hôte) dans une maison magnifiquement décorée.

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

401 POSTES CADRES ET PROFESSIONNELS

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

173 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
GASPESIE, Parc Fortillon, très jolie maison, 2 c.c., toute équipée. Vue panoramique. (418)892-5449

251 BUREAUX À LOUER
OUTREMONT - 110 à 350 p.c. Chauffage, climatisé, libre imm. (514) 772-0240 (9h00 à 19h00)

301 CEUVRES D'ART
ACHETONS tableaux originaux de Normand Hudon et autres peintres renommés. (450)486-8920

AGENT-E À LA SYNDICALISATION
L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), le syndicat représentant le plus grand nombre de travailleuses et de travailleurs dans la Région de la Capitale nationale (RCN), est à la recherche d'un ou d'une agent-e à la syndicalisation pour la région de Québec dont le port d'attache est Montréal.

AGENT-E À LA SYNDICALISATION
Si vous êtes une personne avec un engagement éprouvé en matière de justice sociale et de principes syndicaux et d'équité, vous voudrez peut-être considérer la possibilité de vous joindre à l'équipe de l'AFPC.

AGENT-E À LA SYNDICALISATION
La personne recherchée aura de l'expérience en organisation de nouvelles unités de négociation et/ou de projets communautaires et de promotion de la justice sociale. Elle prendra des initiatives et aura des aptitudes pour créer des liens et obtenir des contacts qui mèneront à des campagnes de syndicalisation.

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

DÉCÈS
BÉRIQUE, PIERRE (1910-2003)

DÉCÈS
BÉRIQUE, PIERRE (1910-2003)

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

LE DEVOIR

## LE MONDE

## Le déploiement américain se poursuit

Des milliers de membres des forces spéciales ont déjà commencé la guerre en Irak, affirment des journaux britanniques

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Londres — Plusieurs milliers d'hommes des forces spéciales, dont 300 Britanniques, opèrent déjà en territoire irakien, a rapporté hier le *Daily Telegraph*. Le déploiement de ces troupes indique que la guerre a déjà commencé même si les États-Unis et la Grande-Bretagne tentent encore d'obtenir l'approbation par le Conseil de sécurité d'une nouvelle résolution permettant d'utiliser la force contre le régime du président Saddam Hussein, ajoute le quotidien britannique.

Ces troupes font partie d'opérations combinées comprenant plus de 4000 Américains et Australiens des forces spéciales, dont le centre de commandement se trouve au Qatar et les bases en Jordanie, au Koweït et en Turquie, selon le journal.

Des sources militaires britanniques ont indiqué au *Daily Telegraph* que quelque 240 hommes, de deux escadrons des forces d'élite des SAS (Special Air Service), et plus d'une centaine de troupes de soutien sont engagés dans différentes parties de l'Irak.

L'ampleur des opérations dans le sud et l'ouest du pays sont sans précédent, indique le quotidien, puisque lors de la guerre du Golfe en 1991, les SAS n'avaient pas pénétré en Irak tant que l'intervention terrestre n'avait pas commencé.

Les forces spéciales entrent et sortent comme elles veulent du territoire irakien. Leur mission: surveiller les puits de pétrole, à l'ouest de Bagdad et dans le nord, qui seraient susceptibles d'être mis à feu par les Irakiens en cas d'attaque des alliés, poursuit le *Telegraph*.

La priorité des SAS a été de localiser les positions des troupes irakiennes et de confirmer sur le terrain que les cibles, prises par photos satellites, ne sont pas des leurres, ajoute encore le quotidien.

Les actions des forces spéciales à l'intérieur de l'Irak coïncident avec l'intensification des raids aériens de ces jours-ci, indique toujours le quotidien.

Pour sa part, le *Times* souligne un net renforcement du nombre des appareils britanniques engagés au-dessus de l'Irak.

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies sont de plus en plus nombreux à soutenir le projet de résolution ouvrant la voie à un recours à la force contre l'Irak, a assuré hier l'administration Bush. «En cas de vote, nous sommes de plus en plus optimistes sur notre capacité à persuader la plupart des membres du Conseil de voter en faveur de la résolution», a dit le secrétaire d'État américain Colin Powell, interrogé sur France 2.

Le projet de résolution que Washington, Londres et Madrid ont déposé au Conseil de sécurité avec l'appui de la Bulgarie se heurte néanmoins à un front de refus, mené par la France et la Russie, qui ne semble pas devoir baisser sa garde.

A Oran, où il a achevé sa visite d'État en Algérie, Jacques Chirac a dénoncé les tenants du «choc des civilisations» et a mis en garde contre une guerre qui renforcerait «le camp de la haine et de l'obscurantisme», tandis qu'à Londres, où il a été reçu par son homologue Jack Straw, le chef de la diplomatie russe Igor Ivanov agitait de nouveau la menace d'un veto russe.

«L'abstention est une position qui ne peut être de mise. La Russie n'est pas indifférente à l'avenir de l'Irak. La Russie ne s'abstiendra pas. Elle prendra une position spécifique», a-t-il déclaré lors d'un entretien avec BBC World Service.

L'Élysée a par la suite fait savoir que Jacques Chirac et le président russe Vladimir Poutine, qui se sont entretenus hier par téléphone, conservaient la même approche de la crise irakienne et avaient réaffirmé leur attachement à un désarmement pacifique de l'Irak.

## Déconvenues

La position défendue par Paris, Moscou et Berlin en faveur d'une poursuite des inspections semble aujourd'hui largement dominante au sein du Conseil de sécurité, en dépit des affirmations américaines.

Le Cameroun, qui comptait parmi les six membres non permanents à ranger parmi les indélicats, s'est dit favorable à la poursuite des inspections, par la voix d'un conseiller du ministère des Affaires étrangères.

Cela, ajouté au fait que le Parlement turc se soit oppo-



Un B-52 américain atterrissant à la base de Gloucestershire, en Grande-Bretagne.

PETER MACDIARMID REUTERS

sé samedi à un déploiement américain sur le territoire national, n'a pourtant pas empêché Washington de donner l'ordre à 60 000 soldats de partir pour le Golfe.

Toujours au chapitre des déconvenues américaines, l'Irak a procédé hier à la destruction de trois nouveaux missiles al-Samoud 2.

Saddam Hussein a néanmoins fait preuve de défiance à l'égard des États-Unis, prévoyant leur défaite en cas de guerre et qualifiant le président George W. Bush de «despote du siècle».

Depuis samedi, les Irakiens ont procédé à la destruction de 19 de leurs 120 missiles al-Samoud 2, qui dépassent de quelques kilomètres la portée tolérée par les Nations unies. Hans Blix et Mohamed el-Baradei, chefs des inspecteurs de l'ONU, doivent rendre vendredi un nouveau rapport sur le travail de leurs experts.

## Nouvelle fronde contre Tony Blair

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Des députés travaillistes opposés à la politique belliciste menée par le premier ministre Tony Blair au sujet de l'Irak ont appelé les membres du Labour à «repréndre le contrôle du parti» en signant un «formulaire d'adhésion alternatif contre la guerre».

Le groupe de députés, qui s'est baptisé «Labour contre la guerre», appelle les militants à «repréndre le contrôle du Parti travailliste» et à montrer leur opposition à une guerre contre l'Irak. «C'est très important à ce stade de notre histoire. Il s'agit d'une bataille pour l'âme de notre parti», a assuré le député Alan Simpson. Cette campagne est destinée, selon Alan Simpson,

à la suite de l'ordre donné par le Pentagone, l'effectif total des forces anglo-américaines massées dans le Golfe devrait dépasser dans les prochains jours les 300 000 hommes. Compte tenu de l'appareillage lundi soir du *Nimitz* à San Diego, Londres et Washington pourront par ailleurs bientôt compter sur le soutien de sept porte-avions.

Le ministre turc des Affaires étrangères, Yasar Yakis, s'est contenté d'indiquer hier que le gouvernement examinait la possibilité de présenter à l'approbation du Parlement une nouvelle motion sur le déploiement de troupes américaines.

Aujourd'hui, les pays membres de l'Organisation de la conférence islamique tenteront, au Qatar, de se mettre d'accord sur une position commune dans cette crise.

PHILIPPINES

## Un attentat fait 19 victimes dans un aéroport

ASSOCIATED PRESS

Manille — Une puissante explosion s'est produite hier à l'extérieur de l'aéroport de Davao, sur l'île de Mindanao, dans le sud des Philippines. Elle a fait au moins 19 morts et plus de 150 blessés, dont certains gravement atteints, selon les autorités.

Un des quatre Américains blessés a succombé sur la table d'opération, selon des sources hospitalières. L'ambassade des États-Unis a confirmé le décès.

Les Américains appartenaient à une famille de missionnaires baptistes. Le porte-parole de la présidence américaine, Ari Fleischer, a fait savoir que George Bush «condamnait cet attentat [...] Les États-Unis s'assurent que les responsables iront devant la justice».

Une autre explosion s'est produite à Tagum, à une trentaine de kilomètres au nord de là, blessant deux personnes, d'après un porte-parole de l'armée, le lieutenant colonel Daniel Lucero.

En ce qui concerne Davao, le chef adjoint de la Police nationale, Edgar Aglipay, qui se trouvait dans la ville, a déclaré à une radio de Manille que la déflagration avait été causée par une bombe cachée dans un sac.

La présidente, Gloria Macapagal Arroyo, «condamne fermement l'attentat de Davao, un acte terroriste effronté qui ne restera pas impuni», a fait savoir son porte-parole, Ignacio Bunye. La présidence a précisé que «plusieurs hommes» étaient interrogés. La commission sur la sécurité intérieure a été convoquée d'urgence hier.

L'explosion s'est produite à 5h20 locales. Dix hommes, sept femmes, un garçonnet et une fillette ont été tués, selon la police. Selon un responsable de la sécurité de l'aéroport qui a requis l'anonymat, la déflagration a secoué la façade principale du terminal. «C'est arrivé quelques minutes après l'arrivée d'un vol de la compagnie Cebu Pacific et la salle d'attente était bondée. Il y a eu de nombreux tués. J'ai vu sur place les corps sans vie de six personnes», a déclaré ce responsable.

L'armée philippine a accusé le Front islamique de libération Moro pour une série d'attaques, dont un attentat à la voiture piégée à l'aéroport de Cotabato après une offensive lancée par les troupes gouvernementales ayant permis la prise d'un fief rebelle sur l'île le mois dernier. Un porte-parole du mouvement, Eid Kabalu, a affirmé que le Front islamique de libération Moro n'était en rien responsable de ces attaques, qu'il a condamnées. Il a par ailleurs indiqué qu'ils étaient prêts à coopérer avec les enquêteurs.

## Les États-Unis affirment gagner la guerre contre le terrorisme

AGENCE FRANCE-PRESSE REUTERS

Washington — L'administration Bush affirme être en passe de gagner la guerre contre le terrorisme en se félicitant de l'arrestation au Pakistan du «cerveau» des attentats du 11 septembre 2001.

Le «trio» de dirigeants américains qui se trouve en première ligne dans cette bataille lancée il y a 18 mois a été convié hier au Sénat pour s'en expliquer.

Tant pour l'attorney général (ministre de la Justice), John Ashcroft, que pour le secrétaire à la Sécurité intérieure, Tom Ridge, et le directeur de la police fédérale (FBI), Robert Mueller, cette guerre porte ses fruits.

«Les États-Unis d'Amérique sont en passe de gagner la guerre contre le terrorisme qu'ils livrent avec acharnement et avec une coopération sans précédent», a affirmé M. Ashcroft devant la commission judiciaire du Sénat.

Le directeur du FBI a pour sa part noté qu'en un an et demi, ses agents avaient réussi à arrêter et inculper plus de 200 terroristes présumés, dont la moitié ont déjà été inculpés. «Au cours du dernier mois seulement, le FBI a arrêté 36 terroristes présumés opérant à l'étranger et 14 autres opérant aux États-Unis», a précisé M. Mueller.

Mais c'est l'arrestation de Khaled Cheikh Mohammed, capturé samedi au Pakistan, qui est avant tout considérée comme une victoire majeure pour les autorités américaines. «Khaled Cheikh Mohammed est le cerveau, le principal instigateur des attentats du 11 septembre», a révélé M. Ashcroft, estimant que l'arrestation de cet homme «a porté un coup sévère à al-Qaïda et pourrait déstabiliser le réseau dans la région».

Après Ben Laden lui-même, Khaled Cheikh Mohammed était le terroriste le plus recherché par le FBI, a précisé M. Ashcroft. Son arrestation «offre avant tout une source de renseignement qui devrait permettre d'empêcher de nouvelles attaques terroristes», a poursuivi l'attorney général.

Plus tôt, le président américain George W. Bush, qui s'exprimait pour la première fois sur l'arrestation du numéro trois d'al-Qaïda, avait également parlé de «sérieux revers» pour le réseau terroriste.

Le Pakistan a confirmé hier que Khaled Cheikh Mohammed avait quitté son territoire et se trouvait en détention «quelque part dans la région».

Un haut responsable américain a confirmé de son côté des informations de presse sur l'arrestation le 13 février au Pakistan de Mohammed Abdel Rahman, le fils de Cheikh Omar Abdel Rahman, commanditaire de l'attentat de 1993 contre le World Trade Center. Selon le *New York Times*, Khaled Cheikh Mohammed a pu être interpellé samedi notamment grâce à l'arrestation du fils du Cheikh Omar Abdel Rahman par la police pakistanaise dans un appartement de Quetta.

Le haut responsable, qui s'exprimait sous le couvert de l'anonymat, a également confirmé les informations du *New York Times* sur l'arrestation en même temps que Mohammed du Saoudien Moustafa el-Hawsawi, qui aurait transmis des fonds à Mohammed Atta, présumé leader des pirates de l'air du 11 septembre 2001.

Il s'agit d'une «arrestation majeure» car al-Hawsawi est celui qui a fait parvenir aux terroristes du 11 septembre 2001 les fonds nécessaires aux attaques, soit environ un demi-million de dollars, a souligné l'avocat français Jean-Charles Brisard. Moustafa al-Hawsawi figure au titre des personnes visées par une plainte civile déposée le 15 août 2002 aux États-Unis par quelque 4000 parents des victimes des attentats du 11 septembre contre des financiers présumés du réseau terroriste al-Qaïda.

## «Moi aussi, je veux être excommuniée»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Madrid — Plus de 26 000 personnes ont signé en quatre jours la pétition «Moi aussi, je veux être excommuniée», lancée pour soutenir l'enfant nicaraguayen excommunié par l'Église catholique pour avoir avorté à la suite d'un viol, a annoncé hier le Réseau féministe espagnol contre la violence machiste.

La pétition, qui dénonce l'ingérence de l'Église catholique dans les affaires de l'État dans les pays où elle est influente, sera remise aujourd'hui à la représentation du Vatican à Madrid, a informé la coordinatrice du réseau, Angeles Alvarez.

Violée au Costa Rica près de la plantation de café où ses parents travaillaient, la Nicaraguayenne, âgée de neuf ans et enceinte de quinze semaines, a pu bénéficier le 21 février d'un avortement thérapeutique dans une clinique privée de Managua, capitale du Nicaragua.

L'Église catholique nicaraguayenne s'était opposée officiellement à l'intervention, à la suite de laquelle elle a excommunié l'enfant, ses parents, les médecins et les associations internationales pour l'enfance qui l'ont aidée.

L'affaire, notamment après le soutien apporté par les évêques espagnols au cardinal nicaraguayen, a déclenché la colère des féministes en Amérique latine et en Espagne où, selon les pays, l'avortement est interdit ou dépenalisé dans certains cas.

La famille s'était rendue au Nicaragua étant donné l'impossibilité de recourir à un avortement thérapeutique au Costa Rica après trois mois de grossesse.

Chaque année, alors que plusieurs centaines de Costaricaines avortent pour 500 \$ dans les cliniques privées de Miami, aux États-Unis, une trentaine d'enfants de moins de 13 ans, et 500 adolescentes de moins de 17 ans, accouchent dans les maternités du Costa Rica.

Après l'incident aérien de dimanche

## Washington déploie des bombardiers et prépare une note de protestation

REUTERS AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis ont décidé de déployer 24 bombardiers à long rayon d'action en Extrême-Orient, afin de renforcer leur dispositif militaire dans le cadre de la crise avec la Corée du Nord, ont annoncé hier soir des responsables du Pentagone.

Il s'agit de 12 B-52 et de 12 B-1. Ces appareils et les unités qui les mettent en œuvre — quelque 2000 militaires de l'armée de l'air américaine — avaient été mis en alerte début février pour un possible déploiement. Officiellement, ces moyens visent à soutenir les forces américaines en Corée du Sud, face à la Corée du Nord.

La mesure intervient après un incident aérien ayant mis aux prises des chasseurs nord-coréens et un avion-espion américain RC-135 dimanche.

Les avions B-52 et B-1 pourraient aussi être utilisés dans le cadre d'une guerre contre l'Irak, autour duquel les États-Unis sont toujours en train de déployer une armada, relèvent les observateurs.

Trente-sept mille militaires américains sont déployés en Corée du Sud. Les États-Unis disposent aussi dans la région d'un porte-avions et d'un groupe aéronaval.

Sur le plan diplomatique, les États-Unis n'ont pas caché leur colère hier après l'incident aérien de la fin de semaine, qui souligne les risques d'escalade du bras de fer

entre les deux pays sur la question nucléaire.

Washington a promis de protester contre cette action d'intimidation menée par quatre chasseurs nord-coréens ce week-end contre un avion-espion américain RC-135 au-dessus de la mer du Japon.

La question de la forme de cette protestation est encore à l'étude, Washington et Pyongyang n'ayant pas de liens diplomatiques.

Les quatre avions de chasse ont intercepté dimanche l'avion de reconnaissance qui se trouvait, selon le Pentagone, dans l'espace aérien international, et s'en sont approchés à une quinzaine de mètres. «Il s'agit d'un geste particulièrement provocateur, susceptible d'effrayer nos alliés devantage que les précédentes provocations», a déclaré un membre de l'administration Bush.

Le Pentagone a indiqué dans un premier temps que l'un des chasseurs nord-coréens aurait même verrouillé son radar de tir sur le RC-135, signe d'une attaque imminente, mais il a dit par la suite vérifier l'information par l'intermédiaire des enregistrements de vol.

Il s'agirait de la première interception d'un avion américain par la chasse nord-coréenne depuis la destruction d'un appareil de l'US Air Force en 1969 dans l'espace international. Cette attaque s'était soldée par la mort de 31 personnes à bord de l'avion américain.

Force dissuasive

Début février, 12 bombardiers américains B-52 et 12 bombardiers B-1 avaient reçu l'ordre de se tenir prêts à être déployés dans le Pacifique — sans doute à Guam — pour officiellement soutenir les forces américaines en Corée du Sud.

Cette décision faisait suite à une demande du commandant des forces américaines dans le Pacifique, l'amiral Thomas Fargo, d'avoir des forces supplémentaires dissuasives à l'égard de la Corée du Nord.

Trente-sept mille militaires américains sont déployés en Corée du Sud. Les États-Unis disposent aussi dans la région d'un porte-avions et d'un groupe aéronaval.

Sur le plan diplomatique, les États-Unis n'ont pas caché leur colère hier après l'incident aérien de la fin de semaine, qui souligne les risques d'escalade du bras de fer

## É D I T O R I A L

## Une mesure de prudence

La Banque du Canada vient de hausser de 0,25 % le taux d'intérêt sur les prêts au jour le jour qu'elle consent aux banques à charte. Ce faisant, elle informe tous les acteurs de l'économie canadienne qu'elle ne laissera pas l'inflation s'installer à demeure. Avec une guerre qui nous pend au bout du nez et les prix de l'énergie qui grimpent en flèche, cette hausse des taux apparaît désormais comme un moindre mal.

**L**n haussant même légèrement la structure des taux d'intérêt, la Banque du Canada se démarque de son homologue américaine, qui se refuse pour l'instant à aller dans la même direction. Cela se comprend puisque, contrairement à l'économie américaine, qui roule au ralenti et refuse de reprendre son envol, la nôtre poursuit sur sa lancée des dix dernières années. L'appareil de production roule près de sa pleine capacité, l'emploi continue de s'améliorer et la demande pour les produits canadiens commence à peine à subir les effets négatifs de la conjoncture américaine.

Les Canadiens n'ayant pas eu à faire face à la récession comme leurs voisins, ils n'ont pas encore modifié leurs habitudes et continuent de consommer en profitant de taux d'intérêt très bas. Cette même structure de taux favorise la demande pour des biens durables, dont le logement, et exerce du coup une pression à la hausse sur les prix dans le secteur de l'immobilier. Sur le plan international, c'est l'incertitude qui entoure le déclenchement probable d'une guerre contre l'Irak qui propulse le prix du pétrole à la hausse, avec les répercussions qui s'ensuivent sur les prix des autres biens et services qui en dépendent.

Le Canada mais aussi, dans une moindre mesure, les États-Unis font donc face à la menace inflationniste. Or, s'il y a pire que l'inflation — une crise économique, par exemple —, la première transporte tout de même son lot de problèmes, dont la hausse du coût de la vie et la perte de compétitivité ne sont pas des moindres.

Une fois cette hausse des prix retenue dans les attentes de chacun, il devient extrêmement difficile de l'en déloger sans sombrer en récession à cause de la mise en place d'une politique extrêmement dure de resserrement du crédit. Ce scénario du pire, nous avons déjà eu à y faire face au début des années 90 alors que la Banque du Canada était dirigée par John Crow. Personne ne souhaite revivre pareil cauchemar.

C'est pour ne pas avoir à prescrire ce genre de remède de cheval devenu nécessaire quand on s'y prend trop tard que la banque centrale se devait d'intervenir dès cette semaine, de façon préventive. En dépit des inconvénients d'une légère hausse des taux d'intérêt, il faut saluer cette décision de la banque centrale, qui affirme ainsi son intention de ramener l'inflation sous la barre de 2 % d'où elle s'est éloignée au cours des trois derniers mois. Si les États-Unis déclenchent une guerre, le prix du pétrole pourrait continuer de grimper, incitant la banque centrale à revenir à la charge dès le mois prochain avec une nouvelle hausse de son taux directeur. Cela dit, à moins d'une guerre très longue, les taux ne devraient pas grimper bien haut ni pendant très longtemps.

Depuis plus d'une décennie maintenant, l'économie canadienne se comporte de façon presque spectaculaire. Cette croissance soutenue de la production, accompagnée d'une amélioration lente mais incessante de l'emploi et des revenus, était intimement liée à une stabilité relative des prix, autorisant l'adoption d'une politique de taux d'intérêt très bas, elle-même bénéfique. Tous ont profité de cette politique de stabilité, et tous en profitent encore aujourd'hui.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

## Bush contre Greenspan

**L**a santé économique de notre principal partenaire commercial est particulièrement inquiétante. Qu'on y songe: l'augmentation prononcée des prix du pétrole a mis sur la paille un nombre sans précédent de camionneurs indépendants en plus de déprimer les consommateurs, ainsi qu'en témoigne la dernière publication sur l'indice de confiance; la croissance du secteur manufacturier est positive; les déficits publics s'annoncent gigantesques; enfin, comme si cela n'était pas suffisant, le très respecté président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, est inquiet. Il n'est pas le seul.

En effet, plusieurs des pontes de la scène économique se sont répandus sur la place publique pour mettre en question les politiques de Bush en la matière. Et ce, avec d'autant plus d'angoisse dans le ton que l'administration use et abuse de la planche à billets afin de convaincre les récalcitrants comme les sceptiques qu'il y a lieu de faire la guerre à l'Irak. Par conséquent, en plus des variables intra-muros, le vacillement de l'économie américaine va aller en s'accroissant à cause des variables extra-muros.

Au cours des dernières semaines, l'administration Bush a promis, tous véhicules financiers confondus, une somme de 12 milliards à Israël pour qu'il n'intervienne pas dans le conflit; à l'égard de la Jordanie, l'engagement atteint les deux milliards; l'Égypte recevra des compensations pour le manque à gagner lié à la dépression de l'industrie touristique; aux membres du Conseil de sécurité qui n'ont pas de droit de veto, comme le Chili ou le Cameroun, la Maison-Blanche a fait miroiter une réduction de tarifs douaniers. À la Turquie, l'éventail des engagements, qui avoisinait les 35 milliards, est appelé à être accru si Bush tient mordicus à ce qu'une seconde motion soit déposée au Parlement turc.

À tous ces pays, il faut maintenant ajouter le nom de la Russie, qui entend obtenir le prix fort pour adopter une attitude conciliante au Conseil de sécurité. La Russie veut que le contrat d'exploitation du pétrole irakien qui appartient en partie à l'entreprise Lukoil soit reconduit après la chute de Saddam Hussein. Elle veut également que Washington honore en tout ou en partie la dette de huit milliards que l'Irak a contractée dans les années qui ont précédé la chute du mur de Berlin.

En résumé, l'administration Bush signe chèques après chèques pour rallier le maximum de voix à sa cause. Si les sujets de cette campagne se montrent plus réfractaires aujourd'hui qu'ils ne le furent lors de la guerre du Golfe, c'est que cette dernière a juste valeur d'exemple. Lequel? Selon les chiffres compilés dernièrement par *Business Week*, qui n'est pas une revue gauchiste et encore moins antiméricaine, 70 milliards des 75 milliards que la guerre du Golfe a coûté ont été déboursés par les membres de la coalition de l'époque, principalement l'Union européenne et le Japon. Ils ont déboursé, et tous les contrats sont par la suite allés aux entreprises américaines et britanniques.

En usant de la planche à billets comme il l'a fait jusqu'à présent et comme il entend le faire jusqu'à ce qu'il obtienne pleine satisfaction, Bush a amputé la marge de manœuvre de Greenspan.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## LES NOUVEAUX ORPHELINS DE DUPLESSIS...



## L E T T R E S

## Sous les faits, les idées

Ceci ne se veut pas une réplique à l'article de Brian Myles (*«Sommet de Québec - 39 jours de procès pour un jour de manif, Le Devoir, 1<sup>er</sup> et 2 mars 2003*) mais, bien au contraire, une suite, une précision.

Il m'apparaît important, pour compléter les faits justement racontés dans l'article, de rappeler à la population les raisons qui nous poussaient alors et qui nous poussent encore souvent à descendre dans la rue. Sous les interminables procédures judiciaires, derrière la brutalité policière, les graffitis et le poivre de Cayenne qui font la manchette, nous étions présents, ce 23 octobre 2000, pour une question d'idées. Nous avons été arrêtés lors d'une manifestation contre la rencontre du G20 qui se tenait au Centre Sheraton, à Montréal. Derrière des portes closes, les 20 ministres des Finances des 20 pays les plus riches de la planète et quelques invités de marque se réunissaient à l'abri de la démocratie pour discuter de l'harmonisation des marchés. Les décisions prises dans cette réunion concernent et contraignent les peuples de ces 20 pays riches mais également, et surtout, ceux des autres pays plus pauvres. Le G20, l'OMC, la ZLEA, et j'en passe, sont autant de plates-formes de discussion entre les pays qui, sous des manteaux démocrates (puisqu'ils n'ont que ce mot en bouche), ne laissent plus de place aux citoyens pour s'exprimer, pour ressaisir la parole et reprendre le contrôle de leur société. Le masque des accusations de «trouble de la paix» nous confine dans le rôle de vandales inconscients alors que la grande majorité des gens qui ont manifesté de-

vant le Sheraton ce jour-là y étaient pour exprimer leurs idées, pour rappeler l'importance du bien commun, pour en appeler à un monde meilleur et plus juste, où une réelle démocratie pourrait exister. C'est en vertu de ces principes que nous étions dans la rue.

Nous avons été arrêtés après avoir été chassés par des chevaux dans une manœuvre surréaliste; certains d'entre nous ont par la suite reçu la visite d'agents du SCRS (Service canadien du renseignement de sécurité) à leur domicile; nous aurons été en procédures judiciaires pendant presque trois ans. Et nous ne sommes pas seuls: depuis 1999, près de 2000 personnes ont été arrêtées et traduites en justice à la suite du même genre d'événement. Qui demande autant de procédures et la culpabilité, voire la criminalisation, de ces gens et de leurs actions politiques? Le droit d'exprimer ses idées, y compris dans la rue quand les autres tribunes sont inaccessibles, est un principe de base de la démocratie; serions-nous en train de perdre ce droit, d'y renoncer en tant que société? Tant d'acharnement judiciaire envers les militants et les manifestants nous permet de nous poser des questions sur le droit à la dissidence et sur l'existence d'une certaine répression politique au Québec.

Les grandes marches pour la paix qui courent le globe par les temps qui courent sont magnifiques et permettent de réaliser à quel point la voix des citoyens est encore imposante et vivante, à quel point le discours de la guerre et de la peur est devenu absurde et nous mène à notre perte.

Pascal Bédard  
Montréal, le 3 mars 2003

## Clonage thérapeutique

Simple citoyen, je m'attendais à ce que le clonage thérapeutique soit salué comme une percée extraordinaire de la médecine des prochaines années. C'est avec stupéfaction que j'ai récemment appris que le Parlement canadien s'apprête à déclarer criminelle toute recherche dans ce domaine. La plupart des personnes que je rencontre apprennent la nouvelle avec incrédulité. On me répond que c'est le clonage reproductif qui sera interdit, pas le clonage thérapeutique. Eh bien, détrompez-vous: la loi ne fera aucune distinction.

En cherchant un peu, j'ai aussi appris qu'on s'apprête à faire cela à l'encontre de l'avis d'organismes comme le Collège des médecins du Québec et l'Association médicale canadienne. Ces organismes proposent un encadrement serré plutôt qu'une prohibition. Les internautes peuvent en apprendre plus en visitant le site [www.clonage-therapeutique.ca](http://www.clonage-therapeutique.ca).

Le clonage thérapeutique suscite l'espoir de guérison de diverses affections comme les lésions de la moelle épinière, le Parkinson, l'Alzheimer et bien d'autres. Récemment, la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile a ajouté sa voix à celles qui s'opposent à la criminalisation de ce domaine. Le clonage thérapeutique est un champ de recherche médicale légitime dont les possibilités ne peuvent être explorées que si on en donne la chance aux chercheurs.

Jean-Pierre Vandael  
Montréal, le 27 février 2003

## LIBRE OPINION

## Le torchon brûle entre Ottawa et les agriculteurs canadiens

LAURENT PELLERIN  
Président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et vice-président principal de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)

**U**ne récente étude du Centre canadien pour des solutions de rechange en politique, organisme national favorisant la recherche sur des questions de justice sociale et économique, faisait état du fait que «le gouvernement canadien applique en agriculture, depuis près de 20 ans, un effort de restructuration similaire à celui imposé par le Fonds monétaire international (FMI) aux pays en développement lourdement endettés». Le constat est affligeant, d'autant plus que les parallèles qui sont faits dans l'étude reflètent une réalité bien vérifiable.

L'étude ajoute à ce que toutes les organisations agricoles du pays dénoncent depuis plusieurs années, à savoir que le seul fil conducteur de la politique agricole canadienne, c'est celui de réduire les dépenses, d'équilibrer le budget, de recouvrer les coûts et d'exporter à tout prix. En fait, le gouvernement a tellement serré la vis en agriculture que son soutien est passé de 6,1 milliards en 1991-92 à 2,6 milliards dix ans plus tard. Pendant ce temps, les États-Unis et l'Union européenne ne cessent de gonfler les leurs.

C'est un fait: l'agriculture canadienne n'en peut plus et le mécontentement des agriculteurs de tout le pays est à son comble. Il y a quelques mois déjà, le comité Speller, un groupe spécial mandaté par Jean Chrétien pour étudier les voies de l'avenir (!) en agriculture, en arrivait à cette conclusion sans équivoque: «Bon nombre d'agriculteurs pensent que leurs idées ne sont pas prises en compte, que les pouvoirs publics ont déjà pris des décisions importantes et que les consultations ne sont que de la poudre aux yeux.»

La situation est telle à l'heure actuelle que le torchon brûle comme jamais entre le gouvernement fédéral et le secteur agricole canadien tout entier. Le problème est très sérieux, au point où 22 organisations agricoles de tout le pays, y compris l'Union des producteurs agricoles (UPA), ont récemment signé et adressé au premier ministre du Canada une lettre commune qui dénonce l'urgence de la situation et souligne la nécessité de rectifier le tir.

Ils ne sont pas les seuls à s'insurger. Réagissant à un document récemment rendu public par Agriculture et Agroalimentaire Canada, la ministre ontarienne de l'Agriculture, Helen Johns, a eu une vive réaction. «Si vous souhaitez présenter le point de vue des gouvernements provinciaux, j'espère que vous leur donnerez l'occasion d'approuver au préalable le libellé de leur position», écrit-elle dans une lettre enflammée adressée au ministre fédéral de l'Agriculture, Lyle Vanclief.

«Quelle est l'idée, poursuit-elle avec la même indignation, d'affirmer que les programmes administrés par les provinces sont inconciliables avec les règles du commerce international? Il incombe à tous les gouvernements, fait-elle valoir, d'être circonspects dans leurs positions publiques.» Et elle termine en ajoutant qu'il y a déjà suffisamment de désinformation provenant d'ailleurs sur ces questions sans qu'il soit besoin d'en ajouter.

De fait, Mme Johns dit tout haut ce que d'autres provinces pensent tout bas de l'approche bulldozer du fédéral pour faire passer sa réforme des programmes agricoles nationaux, ce qu'il appelle son «nouveau cadre stratégique agricole» (CSA). Ce faisant, elle se trouve aussi à exprimer le ras-le-bol de l'ensemble des producteurs *coast to coast*, dont les «22» qui dénoncent depuis des mois cette approche hypercentralisatrice.

Pendant ce temps, le fédéral se targue sur

toutes les tribunes d'avoir l'assentiment des agriculteurs de tout le pays à propos de sa réforme. C'est de la désinformation! Les producteurs (les provinces aussi) seront les premiers à dire que si on les a consultés, on est loin de les avoir écoutés, quoi qu'on en dise à Ottawa.

Élémentaire... Si un Canadien est un Canadien, d'où qu'il soit, un programme agricole doit être le même pour tous. Finie la diversité de l'agriculture canadienne, on nivelle tout! Tout le monde pareil, peu importe le contexte provincial, le type d'agriculture qu'on y pratique, les conditions climatiques qu'on y trouve!

Pourquoi donc vouloir ainsi démolir, à grand renfort de mauvaise foi, des programmes qui, au Québec notamment, ont fait leurs preuves depuis 30 ans et leur en substituer d'autres qui fonctionnent selon le plus petit dénominateur commun? Pas très rassurant quand on sait qu'Ottawa a bricolé plus d'une dizaine de programmes au cours de la même période. La cerise sur le sundae s'ajoute quand on invoque que les programmes provinciaux offrent trop peu de visibilité au fédéral.

Si les apparences semblent isoler le Québec, ce n'est pas le cas du tout! Les programmes du CSA, plaident des provinces de plus en plus récalcitrantes, doivent leur laisser la flexibilité nécessaire pour s'adapter à leurs particularités et agir en complémentarité, tout autant qu'en synergie, avec leurs outils financiers agricoles. Le scénario présente un parallèle évident avec le dossier de la santé: les provinces revendiquent une part qu'Ottawa, qui a les fonds, refuse de livrer, à moins qu'on accepte l'imposition de critères nationaux, une utilisation détournée du pouvoir fédéral de dépenser.

La soupe est à ce point chaude qu'Ottawa serait bien avisé, ainsi que le lui réclament instamment les «22», de repousser d'un an la date butoir du 1<sup>er</sup> avril prochain pour enclencher sa réforme.

## IDÉES

Action gouvernementale en matière de famille



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

De nombreuses enquêtes et recherches récentes font ressortir la volonté très nette des jeunes parents au travail de passer plus de temps avec leurs enfants.



Michel Venne

## Souveraineté et élections

La campagne électorale pourrait démarrer la semaine prochaine sur fond de guerre et dans un contexte où un des partis en lice, l'ADQ, propose un virage radical en ce qui a trait à la manière de concevoir le rôle de l'État dans notre société. Quelle place restera-t-il, alors, pour la question nationale, la souveraineté et nos rapports avec le reste du Canada? Cette thématique ne sera pas dominante. Personne ne pourra toutefois l'occulter.

Prenons la mesure du double effet de l'engagement pris par Bernard Landry de tenir un référendum sur la souveraineté à l'intérieur d'un délai de 1000 jours et de créer le Conseil de la souveraineté. Ces deux gestes, selon toute apparence, ont ravivé un certain militantisme au sein du Parti québécois. La souveraineté récolte quelque 45 % d'appui dans les sondages. La nouvelle détermination péquiste y est peut-être pour quelque chose. Maintenant qu'il a relancé la roue, M. Landry ne peut pas reculer.

Cependant, même si la souveraineté redevient populaire, la population demeure sceptique en ce qui concerne la pertinence de s'engager à court terme dans un nouveau duel référendaire. Les succès de Mario Dumont s'expliquent entre autres par le fait que son parti se définit en dehors du débat national. La promesse d'un référendum sera exploitée par les deux adversaires du PQ comme un repoussoir.

Ces jours-ci, le gouvernement joue la carte de l'insécurité provoquée par l'imminence d'une guerre intestine en Irak pour discréditer Mario Dumont. Dans les tempes incertains qui se préparent, allons-nous porter au pouvoir un parti formé d'apprentis sorciers? Le PQ va présenter le visage d'une rassurante continuité, garantie par l'expérience et la stabilité. Or la carte de l'insécurité pourrait fort bien se retourner contre le PQ si celui-ci continue de proposer un référendum à court terme.

L'obsession référendaire n'est pas dénoncée seulement par les fédéralistes. Nombre de souverainistes ne croient pas le moment opportun pour relancer une bagarre. L'idée fait son chemin selon laquelle des étapes préalables devraient être franchies, par exemple la rédaction d'une constitution québécoise. Le Comité national des jeunes du PQ propose même de transférer au peuple le pouvoir de décider de la date du prochain référendum en recueillant, sur une pétition, un nombre suffisant de signatures.

La souveraineté est pourtant un atout dans le jeu du Parti québécois. Nous avons tous besoin de rêves et de projets pour stimuler l'imagination, donner envie de dépasser de soi. La souveraineté représente ce rêve. Celui-ci est le seul projet politique susceptible de casser les blocages auxquels le statut provincial du Québec nous confine et de lui permettre de devenir, à l'heure de la mondialisation, un acteur réel sur la scène internationale. C'est un horizon de liberté auquel le PLQ et l'ADQ ne peuvent opposer que la perpétuation des «chicanes» fédérales-provinciales.

Les libéraux, qui font moins de 20 % chez les francophones, ne peuvent tourner le dos à un nationalisme moderne mais persistant au sein de l'électorat. En outre, le PLQ, tout comme Mario Dumont, ne pourra pas éviter d'aborder le statut politique du Québec chaque fois qu'il sera question du financement de la santé et de l'éducation, des congés parentaux, des lois du travail et même de la construction de routes. Ottawa a désormais les pieds dans de très nombreux domaines de compétence provinciale.

De son côté, le Parti québécois doit trouver le moyen de miser sur l'atout que constitue pour lui la souveraineté sans dilapider son capital avec la promesse d'un référendum dont les électeurs ne veulent pas à court terme.

Il serait de toute manière difficile pour un gouvernement péquiste de se précipiter, dès le lendemain des élections, dans une démarche référendaire. S'il se maintient au pouvoir, il aura gagné, dans le cadre d'une lutte à trois, probablement avec moins de 40 % des suffrages. On est loin des 50 % requis pour gagner le référendum. En outre, il ne pourra pas compter, comme en 1995, sur l'appui de l'ADQ au sein du camp du OUI et ainsi «dépêcher» l'option. De même, le gouvernement va bientôt s'engager dans la renégociation des conventions collectives des employés du secteur public, une période guère propice aux grandes manœuvres politiques. Enfin, l'arrivée de Paul Martin au pouvoir à Ottawa, début 2004 ou avant, créera l'impression d'une détente dans les relations fédérales-provinciales, et il faudra un peu de temps pour que les Québécois vivent leur désillusion à son endroit.

C'est pourquoi, tout en mettant en évidence l'avantage de la souveraineté comme horizon de liberté et de dépassement, tout en continuant d'émettre le souhait que le Québec soit un pays en 2005, M. Landry devra aussi répéter régulièrement ce qu'il a déjà dit: il ne tiendra aucun référendum s'il n'a pas la certitude morale de l'emporter.

Pour donner du poids à cette précaution élémentaire, le PQ devrait s'engager à ne pas précipiter les choses mais plutôt, au lendemain du scrutin, à amorcer de manière déterminée mais prudente, réfléchie, transparente, balisée et responsable, une démarche cohérente au sein de l'administration publique, pilotée par un ministre, comportant des études, des consultations, la rédaction d'une constitution, une évaluation périodique du progrès de ces travaux.

On pourrait ainsi rassurer les Québécois: il n'y aura pas de référendum intempestif. Et en même temps rassurer les militants souverainistes: pour une fois, le PQ fera fi de ses scrupules et, tout en exerçant le pouvoir, consacra des ressources publiques pour appliquer l'article premier de son programme.

vennem@fides.qc.ca

Michel Venne est directeur de L'Annuaire du Québec chez Fides.

## Une nouvelle vision de la famille

La famille repose-t-elle encore sur un centre de gravité? Lequel?

RENÉE JOYAL

Avocate et professeure de droit de l'enfance et de la famille à la faculté de science politique et de droit de l'UQAM

des jeunes parents au travail de passer plus de temps avec leurs enfants. Une semaine de travail réduite et l'allongement à trois semaines des vacances annuelles (après tout, le mois de vacances payé existe en France depuis Léon Blum!) ne seraient certainement pas un luxe.

Espérons que ces propositions feront leur chemin, quelle que soit l'issue des élections, et que les employeurs accueilleront cette volonté de changement avec souplesse: c'est l'ensemble de la population qui a intérêt à ce que la vie soit «vivable» pour tous, y compris — et surtout — pour les plus petits et les plus vulnérables d'entre nous.

Ces propositions, qui semblent «coller» aux besoins des jeunes familles, vont également dans le sens d'une meilleure cohésion familiale. Si elles sont mises en œuvre, elles faciliteront grandement la vie quotidienne de nombreuses familles. Il s'agit là d'un choix politique clair qui tranche nettement avec la confusion qui se dégage de certaines interventions législatives récentes dans le domaine familial.

Des notions aussi fondamentales que la filiation, la parenté et les effets de celles-ci ont en effet été remises en cause sans que l'ensemble de la population n'ait eu l'occasion de comprendre les enjeux des modifications effectuées et d'en débattre de façon ouverte.

## Grands-parents et petits-enfants

En 1996, l'Assemblée nationale décidait de supprimer l'obligation alimentaire réciproque entre grands-parents et petits-enfants qui existait ici depuis les origines de la Nouvelle-France et qui demeure encore la norme dans la plupart des pays de tradition civiliste. Malgré les réticences exprimées notamment par le Conseil de la famille, le Conseil des aînés et le Conseil permanent de la jeunesse, le ministre de la Justice d'alors fit rapidement adopter une loi en ce sens pour répondre aux demandes insistantes de certains groupes de pression effrayés par une presse à sensation faisant état de grands-parents «pris à la gorge» par des «brus rapaces».

Un examen plus sérieux laissait cependant voir que cette obligation des grands-parents avait un caractère purement subsidiaire et qu'elle avait été rigoureusement balisée par la jurisprudence au fil du temps. Cette obligation ne menaçait d'aucune façon la sécurité matérielle des aînés. Fallait-il supprimer à la hâte ce lien symbolique associé à l'idée de «lignée», si déterminante dans la «construction» familiale qui est la nôtre?

N'aurait-il pas mieux valu «baliser» explicitement cette obligation dans le Code civil, favoriser le règlement à l'amiable des litiges susceptibles de survenir à ce sujet et instaurer des modalités de recours simples et peu coûteuses pour les cas qui n'auraient pas pu trouver de solution consensuelle?

## Enfants de qui?

En juin dernier, l'Assemblée nationale adoptait une nouvelle loi reconnaissant l'union civile de personnes du même sexe ou de sexe différent. Le volet «conjugal» de cette loi, soit celui qui permet désormais à des personnes homosexuelles de contracter une union civile, a été largement médiatisé et discuté.

Toutefois, le second volet de cette loi, celui qui crée une filiation homoparentale, a été beaucoup moins diffusé et débattu dans la population. Pourtant, il modifie radicalement les règles relatives à la filiation et à la parenté et, par conséquent, l'idée qu'on se fait de la famille.

La nouvelle loi permet en effet l'adoption, par un conjoint de même sexe, de l'enfant de son conjoint, à la condition que l'autre parent de cet enfant soit décé-

dé, déchu de l'autorité parentale ou consente à cette adoption; elle rend également possible l'adoption par deux personnes homosexuelles d'un enfant disponible pour adoption; enfin, au moyen de la procréation assistée, elle autorise la création d'un lien de filiation entre deux personnes de même sexe, en l'occurrence des femmes, dont l'une donne naissance à un enfant dans le cadre d'un projet parental commun.

Dans ce dernier cas, la simple déclaration de naissance de l'enfant au directeur de l'état civil suffit à créer un lien de filiation entre l'enfant et ces deux personnes.

Il est vrai que les relations de couples et les relations parents-enfants ont connu des transformations radicales depuis quelques décennies. Autrefois fondée sur le mariage, la famille, depuis les années 70, repose plutôt sur la notion de filiation, lien juridique et symbolique unissant parents et enfants. Ce déplacement du centre de gravité de la famille laissait toutefois subsister des figures parentales bisexuées, bien que l'une ou l'autre de ces figures ait pu, dans certaines circonstances, être absente ou peu présente dans la vie quotidienne de l'enfant.

La famille demeurerait donc une institution «généalogique», sur laquelle était d'ailleurs calquée l'adoption, dans sa version moderne.

Le volet «parental» de la nouvelle loi vient en quelque sorte torpiller cet ordre symbolique. Des personnes de même sexe peuvent désormais non seulement prendre charge d'un enfant, ce qui se fait déjà depuis plusieurs années et qu'on peut appeler «homoparentalité», mais elles peuvent aussi être reconnues légalement comme les «père et mère» ou les «mère et mère» d'un enfant, ce qui représente une rupture symbolique et institutionnelle sans précédent.

Avec l'apparition de figures parentales homosexuelles, il y a en effet effacement du caractère généalogique de la famille. L'enfant ne «descend» plus de ses deux parents et des parents de ce-ci.

Or ce bouleversement, c'est presque en catimini qu'il s'est fait, en l'absence de toute discussion publique et dans une ambiance de rectitude politique inégale.

On a procédé à toute vapeur pour répondre aux demandes insistantes de certains groupes de pression alors qu'il aurait fallu prendre le temps d'expliquer le sens et la portée des changements envisagés à l'ensemble de la population et être à l'écoute de tous les points de vue, autant ceux des simples citoyens que ceux d'experts de diverses disciplines.

Comment les enfants de parents homosexuels pourront-ils construire leur identité, se situer par rapport à leurs pairs et à l'ensemble de la société? Rencontreront-ils des problèmes particuliers au moment de l'adolescence? Risquent-ils d'être victimes de discrimination, ici ou à l'étranger, en raison de leur état civil? Voilà quelques exemples de questions qu'il aurait fallu se poser et approfondir avant d'adopter la loi.

D'autres hypothèses auraient pu être examinées, par exemple celle d'élargir les droits et les responsabilités du conjoint ou de la conjointe qui prend une part active à l'éducation et à l'entretien des enfants de l'autre. Rien de tout cela n'a été fait. Comme lors de la suppression de l'obligation alimentaire des grands-parents, on a traité cette question comme si elle n'avait concerné que certains groupes particuliers alors qu'il s'agit, ici encore, d'une question fondamentale qui intéresse l'ensemble de la société.

Au cours de la campagne électorale qui s'annonce, espérons que chaque formation politique fera connaître de façon claire son programme en matière familiale, de même que sa vision de la famille en 2001. Quel sens les partis politiques donnent-ils à la famille, à la filiation, à la parenté, aux relations inter-générationnelles? La famille repose-t-elle encore sur un centre de gravité? Le cas échéant, quel est-il?

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (rigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation); Paul des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précorat (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (liens), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Ois-Dionne (comités); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaina Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Parquet, Micheline Ruellan; Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## BOMBARDIER

SUITE DE LA PAGE 1

Cette nouvelle a aussitôt fait chuter le cours de l'action de l'entreprise à la Bourse de Toronto. Au cours de la journée, le titre a perdu 39 ¢ (soit 8,5 % de sa valeur) pour clôturer la séance à 4,20 \$. Plus de 13 millions d'actions ont changé de main.

Or, sous l'égide de Robert Brown, Bombardier prévoyait un bénéfice de 0,81 \$ (0,70 \$ après éléments spéciaux) par action et un flux de trésorerie libre de 1,3 milliard de dollars. Ces objectifs avaient été confirmés le 19 novembre lors de la divulgation des résultats du troisième trimestre.

Pour les neuf premiers mois de l'année financière 2002-03, l'entreprise affichait alors un bénéfice net de 530 millions, comparativement à 161,3 millions à pareille date en 2001. Le bénéfice par action se situait à 0,37 \$ l'action. «L'historique des exercices antérieurs montre que le quatrième trimestre est celui dont la contribution aux résultats annuels est la plus importante», avait fait savoir Robert Brown.

Mais voilà, les trois derniers mois de l'année n'ont pas renforcé le compte en banque de l'entreprise. «Nous avons connu un quatrième trimestre exceptionnellement difficile», a précisé la vice-présidente aux relations publiques et aux communications de Bombardier, Dominique Dionne.

Elle a ajouté que l'équipe de direction a changé depuis le 19 novembre dernier et que Paul Tellier a une vision différente de la gestion de l'entreprise. «C'est un homme de grande rigueur, un homme de discipline. Il a une approche très conservatrice lorsqu'il est question d'analyser les résultats.»

M. Tellier compte s'attaquer au rendement de la division aéronautique de l'entreprise en changeant sa convention comptable. Et on prévient que cette décision «pourrait entraîner d'importantes radiations sans incidence sur le flux de trésorerie». Si un tel changement est autorisé, les états financiers 2002-03 seront présentés selon une nouvelle convention comptable. Cela signifie que le bénéfice par action après éléments spéciaux sera amputé encore davantage.

Actuellement, à chaque modèle d'avion correspond un programme de construction. Cette méthode repose sur une évaluation du coût de production de chaque appareil et de son prix de vente. En somme, pour une année donnée, cette méthode permet de calculer qu'un avion de tel ou tel type coûtera tant à produire et qu'on le pourra le vendre tant au client.

Selon ce principe, la construction des premiers avions est plus onéreuse car on doit absorber les coûts de développement. À l'inverse, les derniers avions sont plus payants. «Mais dans un marché aussi volatile, on s'est rendu compte que l'évaluation du prix de vente et la réalité étaient deux choses différentes», a indiqué Dominique Dionne.

C'est que le secteur de l'aéronautique souffre d'une faible demande pour de nouveaux appareils. «Il est difficile de convaincre un conseil d'administration de la pertinence d'acheter un avion d'affaires quand notre société perd de l'argent», a souligné Mme Dionne. De même, les jets régionaux sont victimes de l'incertitude qui règne dans l'industrie aérienne américaine. La perspective d'une guerre en Irak n'aide pas non plus.

Mais encore, la division des produits récréatifs connaît également un hiver difficile. «Les États-Unis constituent notre plus grand marché pour la vente de motoneiges, et les accumulations de neige sont très faibles...», a expliqué Dominique Dionne.

Cet avis a été reçu avec surprise par la firme torontoise Dominion Bond Rating Service. En réaction, l'agence a aussitôt placé les cotes du groupe et de la division Bombardier Capital «sous surveillance, avec perspective négative», et une rencontre avec les membres de la direction de Bombardier figure à l'agenda.

«Paul Tellier a avant tout voulu redorer le blason de Bombardier qui, avant cela, avait toujours répondu aux attentes et était un chouchou des boursicoteurs», croit l'analyste Christopher Sears, de chez MacDougall, MacDougall & MacTier. Il ne s'attend pas à ce que le titre prenne du mieux avant que la situation générale du transport aérien ne s'améliore.

Depuis le 11 septembre 2001, l'action de Bombardier a subi une sévère dégringolade boursière. D'un sommet de 25 \$, le titre a plongé jusqu'à 3,13 \$.

Le 3 avril prochain, Paul Tellier fera connaître le bilan financier de Bombardier, de même que son plan d'action pour l'année 2003-04. En 2002, la société a affiché un chiffre d'affaires de 21,6 milliards.

Avec la Presse canadienne

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jacques-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## PRIVÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Sur chaque territoire de CLSC, la Régie prévoit donc de confier à contrat, à une clinique privée ou à un groupe de médecine familiale (GMF), le mandat d'offrir, 365 jours par année, un accès rapide à des tests de tout acabit.

Analyses sanguines, échographies, scans: autant de tests qui pourraient être réalisés hors des hôpitaux sans frais pour les patients, soulageant d'autant les hôpitaux. À l'heure actuelle, les cliniques privées desservent surtout les patients qui se font rembourser par leurs assurances.

«L'objectif est d'offrir une alternative à l'urgence, et ce, par un réseau d'accès rapide dans les endroits où il y a déjà des services, comme en radiologie. Ça va réduire le nombre d'exams et de tests dans nos hôpitaux», a soutenu M. Levine en entrevue au *Devoir* hier.

À Montréal, une grande partie de l'engorgement des urgences découlerait des tests réclamés pour des échographies. Or une cinquantaine de cliniques privées dispersées sur l'île détiennent déjà un permis pour réaliser des examens de ce type, affirme M. Levine. Il ne resterait donc plus qu'à négocier des contrats formels avec ces cliniques et à y ajouter d'autres services diagnostiques.

«Ça reste à être négocié avec les radiologistes. On lance l'idée, on va voir s'il y a un intérêt lors de nos consultations», a affirmé le directeur.

L'idée des cliniques affiliées, lancée notamment par la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) et reprise dans les recommandations de la commission Clair, pourrait donc prendre vie à Montréal.

Selon David Levine, il s'agit d'un élément clé pour s'assurer que les GMF soient vraiment efficaces et que le reste des services de première ligne le soit aussi. «Si les médecins des GMF continuent de demander des tests à l'urgence, on ne règlera rien», a affirmé le porte-parole de la Régie.

## Cliniques affiliées

En plus de cliniques affiliées pour des services diagnostiques, la Régie n'exclut pas non plus le recours à ce genre d'affiliation pour réduire les délais d'attente que subissent les Montréalais pour obtenir une chirurgie de la cataracte, a indiqué David Levine hier. «On ne veut plus faire ce genre d'opération dans des milieux universitaires, où cela coûte cher. L'idée de faire affaire avec des cliniques pour les cataractes fera aussi l'objet de discussions pendant les consultations», a-t-il répété.

Chose certaine, le plan de la Régie prévoit de ramener à six mois les délais d'attente pour une chirurgie de la cataracte et à trois mois l'attente maximale pour obtenir une intervention cardiaque ou un remplacement de la hanche ou du genou.

«D'ici quelques mois, des centres hospitaliers seront ciblés pour réaliser de grands volumes de chirurgies de ce type. Ce sont des hôpitaux non universitaires, où le coût par épisode de soins est moins élevé», a soutenu le directeur de la Régie, faisant ainsi écho à une idée récemment appuyée par le ministre de la Santé, François Legault.

Alors que la campagne électorale s'engage, d'autres partis, dont l'ADQ et le Parti libéral, brandissent eux aussi le recours aux cliniques affiliées pour penser les plaies du système de santé. À ce sujet, David Levine a toutefois apporté un bémol. Va pour la cataracte, mais pas question de réaliser des chirurgies orthopédiques ou cardiaques à l'extérieur des hôpitaux, a-t-il affirmé. Selon lui, la concentration dans un petit nombre d'hôpitaux suffira à réduire les délais d'attente.

SUITE DE LA PAGE 1

L'enquête devait entraîner un procès public, la pendaison et la déportation d'un certain nombre de médecins juifs.

Heureusement, Staline est mort le 5 mars suivant. Le 7 août 1932, Staline fit adopter une des lois les plus féroces jamais promulguées. Celle-ci condamnait à mort ou à dix ans de camp quiconque portait atteinte à la propriété kolchozienne. C'est la «loi des cinq épis», qui punit celui qui vole des pommes de terre ou ramasse quelques épis après la moisson. «Même l'ancien régime féodal français garantissait le droit de glanage aux paysans.»

## Pire que les tsars

La répression stalinienne est sans commune mesure avec celle des tsars qui ont précédé. Si on exclut l'abominable régime des bagnes, qui ne rassemblaient que quelques milliers de prisonniers, les déportés des tsars avaient de quoi survivre. Lénine lui-même fut déporté dans un village où il pouvait chasser, écrire, lire et se nourrir avec une pension de huit roubles par mois.

À force de côtoyer Staline, Jean-Jacques Marie s'est convaincu que l'homme était loin d'être un grand politique. «Il ne voit généralement pas les événements venir. En 1940-41, Hitler le mène par le bout du nez.» Depuis 1989, même si les archives ne sont pas complètement ouvertes, les historiens ont découvert beaucoup de choses sur cette période. On sait, par exemple, comment Staline a engagé les négociations avec Hitler dès 1936.

«Grâce aux souvenirs de Chepilov, un membre du Bureau politique, on sait que Staline n'a rien fait pour préparer son pays à la guerre. Il se terre dans l'espoir de gagner du temps. Khrouchtchev avait dit qu'au moment du déclenchement de la guerre, Staline avait tout abandonné pendant une semaine. C'est faux. Il s'est effondré après la prise de Minsk et a disparu pendant deux jours. Effarés, ses subordonnés créent un comité d'Etat à la Défense. Lorsqu'ils vont le lui annoncer, Staline croit qu'ils viennent l'arrêter.»

Autre exemple d'une pure aberration économique: en septembre 1952, dit Jean-Jacques Marie, Staline réunit le Bureau politique pour proposer de porter les impôts des kolchoziens à 40 milliards de roubles. Cela représentait la totalité de leurs revenus!

Si Staline n'a pas de vision politique, Jean-Jacques Marie estime que sa ruse, sa ténacité, sa capacité à utiliser les faiblesses et à intriguer furent exceptionnelles. Son seul souci est de se débarrasser de ses adversaires. Et là, il gagne à tous les coups.

«Fils d'un savetier, battu par un père ivrogne, Staline est d'abord un jeune homme qui accepte d'étudier pour devenir prêtre. Mais les séminaires orthodoxes, parmi les plus sévères du monde, ne formaient que des rétrogrades.»

## Pleins feux sur la première ligne

La première ligne occupe donc une place de choix dans le plan de la Régie. Pour s'attaquer aux engorgements chroniques des urgences, le plan prévoit de créer 56 GMF d'ici 2005 et de revampier l'offre de services en CLSC. À terme, la Régie aspire à ce que 48 % de la population montréalaise, soit environ 800 000 personnes, soit rattachée à un GMF, ce qui nécessitera la participation d'environ 580 médecins et de quelque 116 infirmières.

En marge de ce réseau «tissé serré» autour des GMF, la Régie veut aussi donner un sérieux coup de barre dans les CLSC afin que ceux-ci minimisent la pression exercée sur les hôpitaux et leurs urgences.

Comme l'annonçait récemment le ministre de la Santé, François Legault, la Régie vise l'ouverture des 29 CLSC montréalais sept jours sur sept et l'accès à des prélèvements sanguins sans rendez-vous 365 jours par année. Pour assurer un suivi constant aux personnes vulnérables, la Régie veut aussi mettre en place un service de garde continue en soins infirmiers. L'ensemble de ce coup de fouet pour la première ligne requiert une hausse de budget de près de 65 millions.

Toutefois, environ 153 millions, soit la part du lion, seraient investis dans des programmes de suivis intensifs à domicile des clientèles fragiles, notamment des personnes âgées et des personnes atteintes de maladies mentales ou de maladies chroniques.

## Des urgences moins courues

Dans son plan précédent (*Le défi de l'accès 1998-2002*), la Régie de Montréal avait totalement échoué à réduire les délais d'attente dans ses urgences. Le nombre de patients en attente depuis plus de 48 heures avait même bondi de 3,5 % en 1998 à 9,8 % en 2002. Grâce à toutes ces mesures combinées, la Régie persiste et signe, envisageant encore une fois d'éliminer toute attente de plus de 48 heures dans les corridors de ses urgences. Pour ce faire, des investissements importants de 127 millions sont toutefois nécessaires pour agrandir et rénover dix urgences de l'île afin d'y ajouter 67 civières.

Somme toute, la Régie évalue à pas moins de 566 millions de dollars le rehaussement requis de ses budgets annuels, de quatre milliards d'ici 2005, pour réaliser son plan. Compte tenu des sommes de plus de un demi-milliard récemment annoncées par le ministre Legault pour reimplumer les services de première ligne, David Levine n'est pas inquiet d'atteindre ses objectifs.

«Ce plan est différent de tous les autres parce que, pour une fois, on a l'argent. On en a suffisamment pour enclencher ce plan et avoir un impact rapide sur la première ligne», a-t-il assuré.

Reste toutefois à obtenir les investissements requis pour réaliser une panoplie de projets d'immobilisations évalués à 177 millions. Sans ces investissements, notamment ceux visant à relier par informatique les CLSC, les GMF et les centres diagnostiques, ces projets tourneront à vide, a pour sa part affirmé Louis Côté, responsable des relations avec la communauté.

La Régie convient que la réalisation de son plan sera mise à rude épreuve par la grave pénurie de main-d'œuvre qui sévit. Où trouver le personnel nécessaire pour donner tous ces services additionnels 24 heures sur 24? «Il va falloir donner de meilleurs outils aux médecins et aux infirmières et revoir le partage des tâches, a affirmé ce dernier. Bien du personnel requis dans les CLSC relève plutôt des professions sociales. Mais il est clair qu'il faudra investir dans l'équipement, notamment l'équipement automatisé, pour faire en sorte que les gens travaillent plus efficacement.»

## STALINE

«Staline est un piètre orateur. Il parle mal et sans aucune flamme. Parfois, il ne prend pas la parole pendant des congrès entiers. Mais il devient un homme d'appareil très précieux. Il travaille énormément, contrairement à ce qu'on a dit. C'est surtout un homme qui ne croit à rien.»

Admirateur d'Ivan le Terrible, Staline refuse que le cinéaste Eisenstein, dans la troisième partie de son célèbre film, décrive le tsar qui régna de 1533 à 1584 comme un homme torturé. «Il n'a rien à faire des questionnements à la Hamlet.» Le 5 mars 1953, lorsqu'il subira une congestion cérébrale, ses amis Malenkov et Beria, qui le découvrent vers minuit, réagirent avec la même froideur. Ils n'appelleront pas de médecin et le laisseront mourir.

## Un héritage encore vivant

Comment expliquer que, contrairement à Hitler, une partie de la Russie pleure encore Staline aujourd'hui? Les librairies russes fourmillent de livres qui font l'apologie du tyran.

«Cela s'explique par l'effondrement de l'URSS, dit Jean-Jacques Marie. Les Soviétiques ont toujours eu le sentiment qu'ils avaient vaincu le nazisme et qu'ils étaient devenus une grande puissance. Aujourd'hui, l'URSS a explosé en 15 républiques et le niveau de vie est en chute libre. En Allemagne, la critique d'Hitler s'est faite dans un mouvement de reconstruction du pays. En Russie, la population a le sentiment que le pays est à la dérive. Cette nostalgie de la grandeur passée s'incarne dans Staline. Elle est plus patriotique que politique.»

Si beaucoup d'historiens et de chercheurs russes ont mis en évidence le système stalinien, cette critique n'est pas entièrement passée dans la population. En tout cas, pas dans les structures ni dans les pratiques de l'Etat.

«Pour Vladimir Poutine, tout ce qui rappelle la grandeur de la Russie est bon, dit Jean-Jacques Marie. Staline était comme les tsars. Staline a développé une pratique de la provocation politique qui est toujours vivante.» L'historien en veut pour preuve l'explosion d'un immeuble qui a fait 275 morts à Moscou il y a trois ans et qui a servi de prétexte à une nouvelle intervention en Tchétchénie. «L'explosion a toutes les caractéristiques d'une opération des services de sécurité.»

«Bien sûr, la terreur de masse est disparue, Mais les dirigeants pratiquent toujours le «compromat» [compromission]. Si on veut abattre un ennemi, on publie des photos compromettantes de lui avec des prostituées.»

L'écrivain Isaac Babel disait que pour mieux manipuler ses collaborateurs, Staline n'aimait pas «les biographies sans taches».

Provocations, intrigues de cour, extermination en Tchétchénie. On a parfois l'impression que l'ombre de Staline n'est pas bien loin.

## DETTES

SUITE DE LA PAGE 1

Selon M. Ravaille, le Club Med World de Montréal n'aurait pas atteint le seuil de la rentabilité avant 2004, voire 2005.

Le Club Méditerranée a tenté de s'implanter à Montréal en suivant l'exemple de Paris, une grave erreur, reconnaît aujourd'hui M. Ravaille. «Je crois que nous avons surevalué la potentialité de Montréal. À Paris, il y a dix millions d'habitants. Ici, c'est trois millions», a-t-il dit. Malgré ces différences de taille, le Club Med World de Montréal avait la même dimension que celui de Paris, soit 5000 m<sup>2</sup>. «Même avec 800 personnes, c'avait l'air vide», a dit Nadia Tremblay, une employée mise à pied.

L'été, le Club Med World ne mettait qu'une petite terrasse à la disposition de sa clientèle alors qu'à Montréal, une ville au climat froid, personne n'aime s'enfermer à l'intérieur pendant les trop courts mois d'été. Et la direction n'a compris que trop tard l'importance des *happy hours* dans la culture de sorties de la métropole.

Résultat? Le Club Med World n'a jamais décollé. Le complexe attirait environ 2500 personnes du jeudi au samedi. «Le reste de la semaine, l'achalandage était minime. C'est d'ailleurs une des causes de la fermeture», a expliqué Serge Ravaille.

Le Fonds de solidarité de la FTQ a investi 22,7 millions de dollars dans le Club Med World. Pierre Genest, p.-d.g. du Fonds, a assuré les actionnaires qu'ils récupéreraient la totalité de cet investissement. Le Fonds est propriétaire de l'ancien cinéma Loews, rue Sainte-Catherine Ouest, où le Club Med World avait élu domicile. Le bail sera résilié «dans les meilleures conditions financières possibles» pour les deux parties, a fait savoir M. Genest par voie de communiqué. L'immeuble sera vendu par la suite. Sa valeur sur le marché immobilier est évaluée entre huit et douze millions de dollars.

Le Fonds a par ailleurs salué le professionnalisme des dirigeants du Club Méditerranée dans la gestion de cette débâcle. À cet égard, les employés rencontrés par *Le Devoir* ont tous loué le tact de leur ex-employeur. «Ils ont vraiment été corrects. Ils nous ont donné plus d'argent que les normes du travail les y obligeaient, a dit Nadia Tremblay. Je vais pouvoir passer un mois sans avoir à gratter les fonds de tiroirs.»

Le Club Méditerranée a par ailleurs offert à ses employés montréalais de travailler comme gentils organisateurs dans ses divers villages à travers le monde. Ceux qui préfèrent demeurer à Montréal pourront bénéficier des conseils d'une agence de placement payée par la haute direction. «Tous nos fournisseurs seront payés, a précisé M. Ravaille. Pour nous, c'est important de quitter le Canada la tête haute, sans faire de victimes.»

Pour Catherine Deziel et ses camarades de travail, la belle aventure du Club Med s'est terminée trop tôt. «C'est une équipe qui se tenait, c'est incroyable», a-t-elle dit. «Je n'ai jamais vu ça dans aucune de mes jobs», a renchéri son collègue Steven Cloutier.

## PATRONS

SUITE DE LA PAGE 1

Autrefois un phénomène marginal, les travailleurs atypiques — ceux qui ne travaillent pas à temps plein pour un seul employeur — représentent maintenant le tiers de la main-d'œuvre québécoise. Toutefois, les lois du travail en tiennent assez peu compte et ces travailleurs ne sont guère protégés.

Rendu public début février, le rapport a surpris par son ampleur: en 807 pages et 53 recommandations, il traite à la fois des agences de placement, des travailleurs autonomes et des conditions de travail de ceux qui œuvrent à temps partiel ou sur appel, en plus d'élargir la définition de salarié.

Jean Rochon ne se représente pas aux prochaines élections, mais la perspective d'un changement de ministre ne calme pas les craintes du monde patronal. M. Rochon a été un ministre du Travail d'une redoutable efficacité — comme Gilles Taillon l'a déploré avec humour, hier, et comme, à l'inverse, l'en a félicité le président de la Centrale des syndicats démocratiques, François Vaudreuil. Le fait qu'il tienne mordicus à faire cheminer le rapport — il en a déjà saisi tous les organismes qui relèvent de son ministère — inquiète tellement la démarche ressemble à un testament politique.

Les organismes syndicaux et communautaires ainsi que les professeurs en droit du travail, eux, en sont ravis, comme ils ont eu l'occasion de le dire aux trois séances de travail qu'a tenues le ministre sur le sujet depuis la semaine dernière. La rencontre d'hier — qui a réuni une quarantaine de participants — tranchait toutefois par rapport aux deux premières car, cette fois-ci, le monde patronal y a assisté en nombre. Même l'ancien président du CPQ, Ghislain Dufour, est venu faire son tour!

Les associations patronales ont ainsi souligné qu'aucune étude d'impacts économiques n'accompagnait le rapport Bernier et qu'on y faisait fi d'un principe fondamental: les travailleurs atypiques, notamment les travailleurs autonomes, ne veulent pas être encadrés. Ils font ce genre de travail par choix, a-t-on beaucoup répété.

L'affirmation a fini par faire bondir Esther Paquet, du groupe d'aide aux non-syndiqués Au bas de l'échelle. «Si c'est le bonheur pour ces travailleurs, je me demande pourquoi ils nous appellent!», s'est-elle exclamée. «Ce ne sont pas les travailleurs qui tirent les plus grands avantages du travail atypique, ce sont les entreprises!», a-t-elle poursuivi.

Plus particulièrement, certaines recommandations apparaissent ingérables aux yeux des employeurs. Ainsi de celle qui stipule qu'un travailleur à temps partiel et qui a deux emplois peut refuser de faire des heures supplémentaires si cela entre en conflit avec son autre horaire de travail. Ils ont aussi vertement critiqué la disposition qui permettrait à une entreprise cliente d'embaucher pour de bon le personnel que lui envoie une agence de placement. «On va tuer le marché!», a souligné M<sup>r</sup> Archambault.

Les participants issus des autres secteurs ont plutôt félicité M. Bernier pour son souci d'équité envers tous les travailleurs et la clarté apportée à des notions confuses, pas faciles à vivre actuellement. La professeure Katherine Lippel, de l'Université du Québec à Montréal, en a donné pour exemple le cas réel d'un camionneur travaillant pour une agence et qui a eu un accident sur la Côte-Nord. L'agence et l'entreprise cliente refusaient toutes deux de se reconnaître comme l'employeur et, donc, de payer l'ambulance pour rapatrier l'homme blessé. C'est sa femme qui est finalement allée le chercher!